PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BOUCHES-DU-RHÔNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Tableau des opérations autorisées 2

2 0 0 5

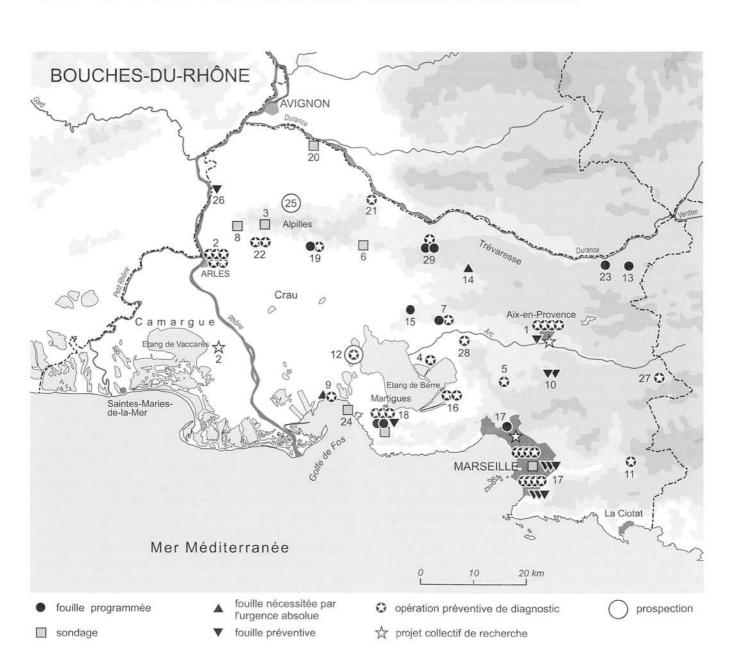
N° de dossier	Commune, nom du site	Titulaire de l'autorisation	Programme	Opération	Remarques	Opération liée au PCR	Opération présentée avec	Époque	Réf. carte
7142	Aix-en-Provence, PCR Entremont	Arcelin, Patrice (CNR)	15	PCR				FER	1
7520	Aix-en-Provence. ZAC de Ravanas, avenue Jean Monnet	Voyez, Christophe (INR)		SP				PRO ANT	1
7579	Aix-en-Provence. ZAC Sextius-Mirabeau, secteur Pompidou	Thernot, Robert (INR)		OPD				GAL	1
6567	Aix-en-Provence. Angle rue de la Molle et traverse Silvacane	Molina, Nathalie (INR)		OPD				ANT	1
7374	Aix-en-Provence. 9 allée des Mûriers	Dufraigne, Jean-Jacques (INR)		OPD	•				1
7375	Aix-en-Provence. Parc de la Chapelle	Voyez, Christophe (INR)		OPD	•				1
6445	Arles. Quartier de la Grenouillade, léproserie Saint-Lazare	Raynaud, Frédéric (INR)		OPD	A				2
7417	Arles. 37 rue Renaude	Raynaud, Frédéric (INR)		OPD	A		_		2
7407	Arles. 6 avenue Saïd Bachage Boualem	Raynaud, Frédéric (INR)		OPD	•		,		2
7573	Arles. Boulevard Lamartine, collège Mistral	Raynaud, Frédéric (INR)		OPD	•				2
7495	Arles. Place Lamartine	Sillano, Bernard (INR)		OPD	•				2
7502	Arles. PCR Rhône d'Ulmet, la Capelière	Landuré, Corinne (SDA)		PCR	0				2
7552	Les Baux-de-Provence. Le château	Maufras, Odile (INR)	24	SD				MA	3
7307	Berre l'Étang. Déviation La Fare-les-Oliviers	Chapon, Philippe (INR)		OPD	•				4
7420	Cabriès. RD 543 entre RD 9 et Calas	Martin, Lucas (INR)		OPD	•				5
7451	Eyguières. Saint-Pierre-de-Vence	Poguet, Michel (AUT)	20	SD				AT HMA	6
7517	La Fare-Les-Oliviers. Le Castellas	Rinalducci de Chassey, Véronique (INR)	24	FP				MA MOD	7
7307	La Fare-Les-Oliviers. Déviation La Fare-les- Oliviers	Chapon, Philippe (INR)		OPD	•				7
7630	Fontvieille. Saint-Pierre d'Entremont	Delattre, Liliane (INR)		SD				MA MOD	8
7609	Fos-sur-Mer. Chemin de la Croix	Paone, Françoise (INR)		OPD	• .	-	·		9
7758	Fos-sur-Mer. Saint-Gervais	Lagrue, Jean-Philippe (COL)	23	su	A				9
7413	Gardanne. Payennet	Hasler, Anne (INR)		SP				NEO	10
6754	Gardanne. Font de Garach, bassin de rétention	Hasier, Anne (INR)		SP				NEO ANT	10
7636	Gémenos. Saint-Jean de Garguier (A, A2)	Molina, Nathalie (INR)	1	OPD	•				11

7613 7614 7615	BV 163-166 Istres. Chemin de Saint-Jean, BV 165-166, 173 BV 173-175, 177	De Luca, Brigitte (INR)		OPD				NEO ANT	12
7141	Istres. Le Castellan	Marty, Frédéric (MUS)	15	PRT				IND	12
6616	Jouques. Mourre de la Barque	Willigen, Samuel van (AUT)	13	FP				NEO BRO	13
7655	Lambesc. Saint-Victor, Grand Verger	Almès, Guiral (ASS)	20	SU				GAL	14
7489	Lançon-Provence. Oppidum de Constantine	Verdin, Florence (CNR)	17	FP				FER AT	15
7485	Marignane. Quartier de Lacanau	Barra, Catherine (INR)		OPD				GAL	16
6747	Marignane. Le Vieux Pigeonnier 2	De Luca, Brigitte (INR)		OPD				ANT AT	16
7350	Marseille. Métro ligne 1, station Louis-Armand	Bernard, Loup (AUT)		SP				NEO BRO ANT	17
7550	Marseille. Rue Bernard-du-Bois	Sénépart, ingrid (COL)		SP				NEO GRE MOD	17
7226	Marseille. Oppidum du Verduron	Bernard, Loup (AUT)	15	FP				FER	17
7423	Marseille. Quai de Rive-Neuve	Bien, Stéphane (INR)		SP				DIA	17
6877	Marseille. Collège Vieux-Port	Mellinand, Philippe (INR)		SP				DIA	17
6963	Marseille. 43 rue de l'Évêché, 30 avenue Robert Schuman	Sillano, Bernard (INR)		OPD				ANT MOD	17
7380	Marseille. Esplanade de la Major	Paone, Françoise (INR)		OPD				GRE MA MOD	17
6473	Marseille. Métro ligne 1, station de la Blancarde	Sillano, Bernard (INR)		OPD				ANT	17
7459	Marseille. 165 rue Sainte / 5-7 rue du commandant Lamy	Richier, Anne (INR)		OPD				ANT	17
6439	Marseille. Square porte d'Aix ZAC Saint-Charles II	Paone, Françoise (INR)		OPD				MOD	17
7014	Marseille. Métro ligne 1,chemin de Saint-Jean	De Luca, Brigitte (INR)		OPD				IND MOD	17
7393	Marseille. 45 traverse de Nazareth	Sillano, Bernard (INR)		OPD	•				17
6492	Marseille. 4 impasse du Prophète	Richier, Anne (INR)		OPD	•			_	17
7415	Marseille. Parking République, phase 2	Sillano, Bernard (INR)		SP	•			T —	17
7430	Marseille. Rue de la République	Sillano, Bernard (INR)		SP	•			_	17
7756	Marseille. 18 rue Gaillard	Moliner, Manuel (COL)		SD	•				17
7506	Marseille. PCR publication archéologie urbaine	Bouiron, Marc (COL)		PCR	•				17
7131	Martigues. Ponteau-Gare	Margarit, Xavier (SDA)	12	FP		1		NEO	18
7634	Martigues. Vallon du Fou	Duval, Sandrine (COL)		SP				FER	18
7132	Martigues. Tholon	Rétif, Michel (COL)	19	FP				GAL	18
7679	Martigues. Tholon, parking du lycée Langevin	Bardzakian, Jean-Claude (COL)		SD			7132	GAL	18
7597	Martigues. Avenue Urdy Milou	Tzortzis, Stefan (COL)		OPD				_	18
7629	Martigues. Canal de Caronte	Tzortzis, Stefan (COL)		OPD	•				18
7629	Martigues. Boulevard Notre-Dame, quartier des Capucins	Tzortzis, Stefan (COL)		OPD	•				18
7467	Mouriès. Les Caisses de Jean-Jean	Marcadal, Yves (EN)	15	FP				FER	19
7388	Mouriès. Servanes	Molina, Nathalie (INR)		OPD	•				19
7757	Noves. Église Sainte-Baudille	Dumas, Cyril (COL)		SD	•				20
6937	Orgon. Le Défens	Gaday, Robert (INR)		OPD	0				21
7290	Paradou. Bourgeac	Molina, Nathalie (INR)		OPD	•				22
7641	Paradou. Route de Saint-Roch	Paone, Françoise (INR)		OPD	•				22

7491	Peyrolles-en-Provence. La Bastide Blanche	Lemercier, Olivier (SUP)	13	FP	•		23
7503	Port-de-Bouc. Pointe de Vella	Marino, Hélène (COL)	16	SD		GRE	24
7466	Saint-Rémy-de-Provence. Glanum, macellum	Paillet, Jean-Louis (CNR)	21	PRT		HEL	25
7426	Tarascon. Place Alexandrine Brémond	Raynaud, Frédéric (INR)		SP			26
6820	Trets. Terres Longues	Dufraigne, Jean-Jacques (INR)		OPD		NEO ANT	27
7307	Velaux. Déviation La Fare-les-Oliviers	Chapon, Philippe (INR)		OPD			28
7646	Vernègues, Cazan	Molina, Nathalie (INR)		OPD		NEO ANT	29
7463	Vernègues. Château-Bas et Saint-Cézaire	Agusta-Boularot, Sandrine (SUP)	22	FP		ANT	29
7442	Vernėgues. Château seigneurial	Schmit, Sébastien (COL)	24	FP		FER MA	29
7557	Ligne ferroviaire Marseille / Aix-en-Provence	Martin, Lucas (INR)		OPD		BRO	
6643	Étang de Berre, faciès culturels du mobilier	Marty, Frédéric (MUS)	18	PCR		BRO FER	

FP Fouille programmée PRT Prospection thématique (PT) OPD Opération préventive de diagnostic [DG] SD Sondage PCR Projet collectif de recherche [PC] SP Fouille préventive PRD Prospection diachronique [PI] SU Fouille préventive d'urgence

• opération négative ; O opération en cours ; ◆ opération reportée ; ■ résultats très limités; ▲ notice non parvenue



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

BOUCHES-DU-RHÔNE

BILAN SCIENTIFIQUE

Travaux et recherches archéologiques de terrain

2 0 0 5

Projet collectif de recherche « Aix-en-Provence, Entremont »

Le projet collectif de recherche de publication portant sur les fouilles du site d'Entremont de 1946 à 2000 s'est poursuivi en 2005 pour la seconde année du programme triennal (coordination de P. Arcelin et G. Congès). Quatre axes de recherche ont été privilégiés et seront totalement achevés en 2006.

- ♦ L'enquête sur les premières recherches systématiques de 1946 à 1976, dirigées par F. Benoit jusqu'en 1969 puis ultérieurement par F. Salviat, avec l'active participation sur le terrain de R. Ambard, est quasiment achevée et sa mise en forme éditoriale sera réalisée en 2006. Elle a permis de compléter l'historiographie de ces investigations, de préciser les grandes étapes observées dans la chronologie des vestiges et certaines modalités structurelles demeurées jusqu'alors incertaines, comme celle de l'accès à l'habitat 2, ont été en grande partie résolues (P. Arcelin).
- ◆ L'inventaire et l'étude de l'origine des matériaux lithiques allochtones ont bien progressé (G. Congès). Les investigations de ces derniers mois ont surtout porté sur la probable provenance géologique de ces artefacts et, par voie de conséquence, sur l'ampleur de la circulation régionale (E. Colomb).
- ♦ Sous la direction de J.-P. Guillaumet, l'étude de l'ensemble du mobilier métallique du site (2069 individus répertoriés) est pratiquement achevée pour les objets

en fer, en alliage cuivreux et en plomb (B. Girard). Les compléments, dessins au net et rédaction sont programmés en 2006 ainsi que l'étude des objets en argent et en or.

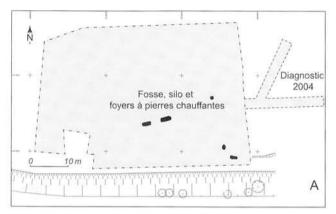
◆ Enfin, les crédits octroyés pour les analyses métallographiques ont permis à l'étude de la métallurgie du fer de progresser fortement en 2005 (M. Berranger et P. Fluzin). Ces résultats permettent d'ores et déjà de préciser la place du site au sein des processus du travail de ce métal, de la matière première brute importée à l'épuration, puis à la forge sur place par des artisans maîtrisant des techniques complexes en ce domaine.

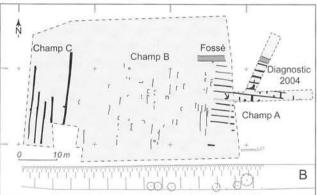
Outre l'achèvement des travaux précédents et leur rédaction, la dernière année du programme triennal sera également celle de l'amorce de nouvelles recherches sur les objets en verre (A.-S. Bride), les os travaillés (D. Minni) ou la technologie des meules (F. Boyer), avec les premières études céramologiques (M. Gillot) ou les analyses sur les pigments colorés utilisés pour la statuaire (méthode RAMAN du LADIR de Thiais). Il est également prévu l'amorce du bilan sur les fouilles récentes (1984 à 1990 dans l'habitat 1 par G. Congès) et la publication de l'intégralité du monnayage du site (J.-C. Richard, P. Arcelin et G. Congès).

Patrice Arcelin CNRS

AIX-EN-PROVENCE Avenue Jean Monnet, Ravanas

Cette fouille ¹ entreprise durant l'été 2005 fait suite au diagnostic archéologique réalisé en avril 2004 dans le cadre de l'aménagement d'une ZAC dans la partie ouest de la ville, au quartier de Ravanas (Voyez, Leal, Duval 2004). Les sondages avaient révélé la présence d'une occupation protohistorique et d'un vignoble antique ². Trois secteurs de fouille avaient alors été délimités, totalisant une superficie de près de 1,5 ha. La campagne de fouille localisée au sud de la ZAC a été provoquée par l'aménagement d'un centre automobile. L'emprise du terrain concerné couvrait seulement 3 000 m².





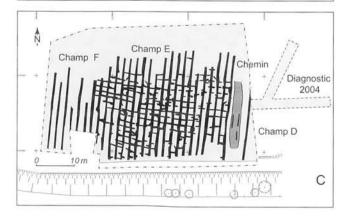


Fig. 49 — AIX-EN-PROVENCE, avenue Jean Monnet, Ravanas. Phasage général : A, premier âge du Fer ; B, fin du ler-milieu IIe s. de n. è. (phase I) ; C, fin du ler-milieu IIe s. de n. è. (phase II) (infographie : C. Voyez).

Protohistoire

Les sondages préalables avaient déjà mis en évidence une occupation fugace durant l'âge du Fer dans la partie sud-ouest de la ZAC (deux fosses et présence de céramiques non tournées hors stratigraphie). L'existence de plusieurs structures de combustion (foyers à pierres chauffantes, foyers en creux), de fosses et d'un silo (fig. 49, A) révélés par la fouille a permis de confirmer cette installation en ce lieu. Le mobilier associé est constitué de pièces céramiques non tournées et de deux armilles (bracelets) en bronze.

Trois datations ¹⁴C ont été réalisées à partir des charbons de bois contenus dans les foyers. Ils indiquent une datation durant la transition Bronze/premier âge du Fer. Aucun sol d'utilisation datant de cette période n'a été conservé, du fait des profonds remaniements liés à l'implantation d'un vignoble sur ce terrain durant l'Antiquité.

Antiquité

Un important réseau, dense et complexe, de traces de culture de la vigne a été mis en évidence, témoignage sur une superficie conséquente de 3 000 m² de l'exploitation intensive de ce terroir. Deux phases de plantation ont été identifiées et s'intercalent entre la fin du ler s. et le milieu du IIe s. de n. è. (fig. 49, B et C et fig. 50).

La première phase correspond à trois champs cultivés ; l'un (champ A) est bordé au nord par le vestige d'un fossé. Il montre l'emploi de la technique de tranchées continues parallèles, ici de direction est-ouest. Dans le second (champ B), semble avoir été utilisée la technique de fosses allongées discontinues, de direction nord-sud, quoique mal conservées en raison de l'aménagement de la deuxième phase. Enfin le troisième (champ C) conserve des tranchées de plantation continues, également d'orientation nord-sud.

Dans la deuxième phase, le terrain est totalement réaménagé, tout en conservant des cultures de même nature, et voit la création d'un chemin empierré. Le réseau de traces agraires est essentiellement en tranchées continues suivant une orientation exclusivement nord-sud. Le champ D, largement hors emprise, apporte peu de renseignements, sinon la confirmation de l'axe des cultures. La technique du provignage est systématiquement utilisée dans le champ E, au contraire du champ F, dont les longues tranchées continues sont totalement dépourvues de ces "logettes" caractéristiques.

1 Équipe de recherche Inrap : C. Bouttevin, J. Cuzon, B. De Luca, L. Duval, C. Jorda, É. Leal, L. Lefèvre-Gonzalès, F. Parent, X. Milland, F. Guériel, J.-C. Matheron, C. Voyez. Collaboration : P. Boissinot, J.-J. Dufraigne, N. Nin, S. Lang, S. Martin, J.-P. Sargiano, P. Verdin. Le chantier a participé au programme d'échange entre la France et le Maghreb.

2 Voir BSR PACA 2004, 128-129.

Le chemin sépare les champs E et D, suivant la même orientation que les cultures. Il offre une largeur moyenne de 2,5 m et conserve des traces d'ornières laissées par le passage de chariots.

Émilie Leal et Christophe Voyez

Voyez, Leal, Duval 2004: VOYEZ (C.), LEAL (É.), DUVAL (L.) – 2000 ans d'histoire d'un coteau au quartier de Ravanas: du vignoble antique à nos jours: document final de synthèse. Aix-en-Provence: SRA DRAC-PACA, 2004.

Fig. 50 – AIX-EN-PROVENCE, avenue Jean Monnet, Ravanas. Vue du réseau de tranchées de plantation du vignoble romain (F. Parent).



AIX-EN-PROVENCE ZAC Sextius-Mirabeau, secteur Pompidou

Gallo-romain

Appartenant au périmètre de la ZAC Sextius-Mirabeau, les terrains voués à la création de l'avenue Georges-Pompidou et des immeubles riverains étaient les dernières parcelles non encore explorées par les archéologues sur l'emprise de cette opération conduite par la SEMEPA. Les premières interventions ont été menées en 1992 (Nin et al. 1993) et les investigations se sont échelonnées au fur et à mesure de l'avancement du projet ¹. Sur les 4 000 m² concernés par les ultimes aménagements, l'intervention, menée en juin 2005 par une équipe de l'INRAP 2, s'est concentrée sur les 2 900 m² accessibles, à l'exclusion des rues encore en service au moment du diagnostic. Les sondages, représentant 10 % de la superficie accessible, ont mis en évidence une occupation gallo-romaine comprise entre le début du I^{er} s. et le début du III^e s. ap. J.-C.

Dans l'Antiquité, ce secteur est situé en limite sudouest de la ville antique, au sud du *decumanus* principal (Ambard, Bertucchi, Gassend 1972), à proximité des riches *domus* à sols mosaïqués trouvées au nord ³ et du tracé de l'enceinte urbaine au sud restitué au niveau de la rue Irma-Moreau. Il se place entre la zone urbaine au nord et les aménagements péri-urbains (voies, nécropoles, fossés, petits établissements artisanaux ou ruraux, dépotoirs) mis au jour au sud sur l'ensemble des terrains de la ZAC (Guyon *et al.* 1998, 197-211).

Les terrains sont marqués par une déclivité vers le sud et l'ouest, qui résulte d'un fort pendage du substrat

1 Voir BSR PACA 2000, 82-86; 2004, 124-128.

2 Nathalie Molina, Corinne Bouttevin, Xavier Milland, Frédéric Parent, Christophe Jorda (géomorphologue), Noële Nin (céramologue), Bruno Fabry (géomètre).

3 Voir BSR PACA 1998, 71-73.

géologique constitué d'argiles et de marnes, atténué par la sédimentation naturelle et anthropique passant de 1,10 m au nord à plus de 4 m au sud et à l'ouest.

Les aménagements se concentrent principalement dans la partie orientale des terrains et s'organisent suivant une orientation (22° ouest) proche de celle qui prévaut dans la trame urbaine de la partie occidentale de la ville (Guyon et al. 1998, 237-244). Le secteur est desservi par un chemin large de 2,50 m, isocline à l'orientation urbaine. Les strates supérieures de la chaussée ont livré de la céramique attestant d'une fréquentation jusque dans le courant du IIe s. ap. J.-C. au moins. Le chemin longe à l'est un mur de terrasse dont ne subsiste que la tranchée de récupération ancrée dans le substrat.

La nature argileuse du substrat géologique a favorisé l'installation à proximité d'un atelier de potier dont témoignent ici plusieurs éléments de la chaîne opératoire d'une officine : fosses d'extraction, bac de décantation et de préparation de l'argile, dépotoir de rebuts de cuisson. À ces équipements font encore défaut l'atelier de tournage et les fours, mais la présence au sud d'un mur à contreforts pourrait signaler un bâtiment à fonction technique lié à l'activité potière.

Les fosses d'extraction de plus de 2 m de profondeur sont creusées dans l'argile au nord-est de la zone. Elles voisinent avec une cuve de décantation à fond en tegulae et un bac de préparation, ou de stockage, pourvu d'un fond en dalles de calcaire posées sur une chape d'argile pure. Enfin, dans la dépression formée en surface de l'une des fosses d'extraction, s'est constitué un dépotoir riche en céramiques communes en pâte claire du bassin de l'Arc, comptant de nombreux rebuts de cuisson, surcuits, objets déformés et moutons, des tegulae et des imbrices, mais aussi des

briques en terre crue brûlées, ainsi que des fragments de mortier portant des traces de coffrage, évoquant la destruction de superstructures de fours.

Le lot de céramiques communes claires locales domine quantitativement les autres productions et se rapproche des collections précédemment étudiées à Aix (Nin 1997; Nin, Pasqualini, Pesty 2003). La période d'activité de l'atelier que reflète la typologie des objets produits correspond aux deux premières décennies du ler s. ap. J.-C.

Au sud du terrain, le mur est-ouest suivi sur une longueur de 16 m est de construction soignée. Lié au mortier et doté de parements en petit appareil de calcaire blanc, il est renforcé du côté sud par des contreforts de même facture (fig. 51). La présence des contreforts évoque un bâtiment à vocation technique pourvu d'une forte poutraison et pourrait dès lors permettre d'associer cette structure aux équipements de l'atelier de potier : abri de la zone de production ou entrepôt de stockage. Au nord, des remblais sont apportés jusque dans le dernier tiers du IIe s. Au sud, le mur est doublé dans un deuxième temps par un dispositif de facture sommaire vraisemblablement destiné à renforcer le mur primitif. Dans un troisième temps, un mur parallèle, non daté, composé de moellons de grès liés à la terre, s'installe à 1,50 m du premier.

L'opération de fouille prévue permettra d'alimenter le dossier sur la production de céramiques communes en affinant la typologie et la chronologie des ateliers aixois. L'insertion de cet atelier dans le tissu urbain, ses relations spatiales et chronologiques avec les riches domus au nord et l'enceinte attendue au sud, ainsi que les dispositifs d'aménagement de la pente, seront à cette occasion mieux compris.

Robert Thernot, avec la collaboration de Christophe Jorda et Noële Nin INRAP

Ambard, Bertucchi, Gassend 1972: AMBARD (R.), BERTUCCHI (G.), GASSEND (J.-M.) – Fouilles d'urgence et découverte du decumanus à Aix-en-Provence. Revue archéologique de Narbonnaise, V, 1972, 31-47.

Guyon *et al.* **1998** : GUYON (J.), NIN (N.), RIVET (L.), SAULNIER (S.) – *Aix-en-Provence*. Montpellier : Association de la Revue archéologique de Narbonnaise, 1998. 313 p. (Atlas topographique des villes de Gaule méridionale ; 1) (*RAN*. Supplément ; 30) (Travaux du Centre Camille-Jullian ; 23).

Nin et al. 1993: NIN (N.), DUFRAIGNE (J.-J.), THERNOT (R.), VECCHIONE (M.) – Nouvelle approche des espaces péri-urbains de l'agglomération antique d'Aquae-Sextiae. La campagne de reconnaissance archéologique de la ZAC Sextius-Mirabeau. Bulletin archéologique de Provence, 22, 1993, 3-27.



Fig. 51 – AIX-EN-PROVENCE, ZAC Sextius-Mirabeau, secteur Pompidou. Le mur antique à contreforts à gauche et le mur parallèle non daté (R. Thernot).

Nin 1997: NIN (N.) – Témoins de la présence d'une officine de potiers augustéenne à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône): un dépotoir de céramique à pâte claire découvert sur le site du Palais Monclar. In: RIVET (L.) éd. – Ensembles céramiques précoces dans l'ouest de la Gaule. Quelques ensembles céramiques des Pays de la Loire. Actualité des recherches céramiques: actes du Congrès du Mans, 8-11 mai 1997. Marseille: Sfecag, 1997, 375-397.

Nin, Pasqualini, Pesty 2003: NIN (N.), PASQUALINI (M.), PESTY (M.-T.) – Les céramiques à pâte claire d'Aix-en-Provence et du bassin de l'Arc. Rebuts d'une officine de potier aux 38-42 boulevard de la République. Revue archéologique Narbonnaise, 36, 2003, 283-304.

AIX-EN-PROVENCE Angle rue de la Molle et traverse Silvacane

Dans le cadre d'un diagnostic préalable à la construction d'un immeuble situé à l'angle de la rue de la Molle et de la traverse Silvacane sur la commune d'Aix-en-Provence, quatre tranchées ont été ouvertes en deux temps sur une parcelle de 250 m².

Trois premiers sondages profonds ont permis de définir la profondeur des vestiges en place (vestiges non concernés par le projet d'aménagement retenu). Un quatrième sondage, réalisé après un terrassement préalable effectué par l'aménageur, a caractérisé l'épaisse couche de remblai scellant les vestiges.

Pour la période antique, l'intervention a confirmé la présence d'un habitat de type résidentiel non daté, déjà connu par ailleurs dans cette zone, se déployant au nord d'un decumanus situé approximativement dans l'axe de la rue de la Molle. Les vestiges (éléments lapidaires, dalles et structures maçonnées), enfouis à plus de 4 m de profondeur, sont recouverts d'un remblai issu de la démolition d'un habitat résidentiel antique plus ou moins proche. Les éléments de

datation donnés par le mobilier céramique couvrent une période large (ler s. av. J.-C.-Ve s. ap.), avec une concentration marquée autour du IIIe s. Il ne s'agit pas de niveaux de démolition en place et il ne peut donc être affirmé de façon certaine que les quelques éléments de décor (enduits peints) découverts dans ces remblais sont liés aux structures sous-jacentes.

Pour les périodes médiévale et moderne, les résultats se révèlent assez pauvres. Les traces de pédogénèse sur les remblais antiques laissent deviner une installation progressive de terres grises homogènes, probablement cultivées avant d'être transformées en jardin d'agrément à la fin de l'époque moderne, comme le montre le plan de la ville d'Aix de Devoux (1753). C'est seulement à la fin du XIX^e s. que des constructions s'installent à nouveau sur cette parcelle.

Nathalie Molina et Robert Thernot Inrap

LES BAUX-DE-PROVENCE Le château

Moyen Âge

L'analyse architecturale du pigeonnier castral du château des Baux-de-Provence a été conduite dans le cadre de travaux de restauration menés par la Conservation régionale des monuments historiques, en profitant de l'échafaudage dressé sur toute la hauteur de la structure.

Le pigeonnier est un espace rectangulaire de 7 m x 4 m, conservé sur près de 15 m de haut, construit à l'extrémité ouest de l'aile septentrionale de la forteresse du XIIIe s. Ce sont principalement les parties rupestres du pigeonnier qui sont conservées : la paroi nord sur toute sa hauteur, la paroi orientale et la base de la paroi occidentale. Elles ont été taillées dans la roche depuis le sommet vers le sol, par tranches horizontales successives et selon les techniques des carriers qui permettent l'extraction de matériaux de construction au fur et à mesure du dégagement du volume. Le sommet du rocher a été régularisé horizontalement pour recevoir les parties maçonnées de l'espace : en grand appareil de pierres taillées disposées en assises réglées et pleins sur joints. Les boulins ont été taillés par groupes après le dégagement des parois sur de confortables hauteurs. Ils sont grossièrement alignés en lignes verticales et horizontales

et présentent des décalages et des variations de formes et de dimensions qui témoignent du sens du travail et des positions contraintes des ouvriers, sans doute perchés sur des échelles.

Le pigeonnier ouvrait au sud par une large porte couverte d'un arc sans doute brisé remonté en arc plein cintre à une date indéterminée. Lors des réaménagements du sous-sol du château, probablement dans le courant du XV^e s., une porte a été percée dans la paroi orientale du pigeonnier pour le relier au reste de l'aile, et c'est sans doute à cette occasion que la grande porte méridionale a été condamnée.

Le pigeonnier a été édifié sur une maison rupestre dont il conserve quelques éléments puisque ses parois septentrionale et orientale se superposent à celles de cette habitation troglodytique. Une cuve et des niches sont ainsi préservées ; en revanche le sol de la maison a été décaissé au XIII^e s. pour l'aménagement d'un sous-sol qui a été comblé après la destruction du château au XVII^e s. et n'a pas été exploré depuis.

Odile Maufras et Robert Thernot

EYGUIÈRES Saint-Pierre-de-Vence

L'ouverture d'un sondage destiné à reconnaître de nouvelles potentialités archéologiques, à une centaine de mètres au sud-ouest de la *villa* gallo-romaine tardive de Saint-Pierre-de-Vence 1, a mis au jour, tout à fait fortuitement, un enclos funéraire tardif qu'il faut mettre en relation avec l'occupation de l'édifice antique ¹. Cet espace a fait apparaître, dans les limites du sondage, des sépultures à inhumation ainsi que les vestiges d'un mur limitant l'enclos dans sa partie orientale (fig. 52).

Les sépultures, très proches les unes des autres, sont toutes disposées selon un axe nord-sud, de même que le mur de clôture ; elles se présentent sous la forme de coffres constitués de lauzes de calcaire, brutes de délitage, et de tuiles plates. Les coffrages sont de plan trapézoïdal et de coupe quadrangulaire et ont été montés à l'intérieur de fosses ne dépassant pas de 10 cm les dimensions extérieures des coffres. Les corps reposent en décubitus dorsal, la tête au nord, sans le moindre matériel d'accompagnement.

Si les sépultures sont contemporaines, elles présentent cependant des différences de construction. Les côtés de la sépulture S1 sont formés par des lauzes de calcaire plantées de chant (épaisseur de 6 à 15 cm); le couvercle est lui aussi constitué de quatre lauzes, épaisses de 10 à 13 cm, et d'un gros fragment de dalle de toiture en pierre sciée, utilisée en remploi. L'inhumation est celle d'un individu adulte de sexe masculin qui repose sur un fond de tuiles plates accolées les unes aux autres dans le sens de la largeur.

Le coffrage de la sépulture S2 – côtés, fond et couvercle – est exclusivement composé de tuiles plates liées au moyen d'un fin mortier de couleur rose. L'inhumation est celle d'un individu immature d'une dizaine d'années.

Le coffre de la sépulture S3 pourrait être qualifié de mixte car, si les côtés sont constitués de lauzes de calcaire plantées de chant, le couvercle, lui, est formé de tuiles plates accolées les unes aux autres dans le sens de la longueur, en travers du coffrage. Ce coffre n'a pas de fond matérialisé et l'inhumation, celle d'un individu adulte de sexe féminin, repose à même le substrat géologique.

À 2 m à l'est du groupe de sépultures, les vestiges d'un mur qui se poursuit, au nord et au sud, au-delà du son-dage limite l'espace funéraire constituant ainsi une area. Ce mur, large de 0,60 m, est monté, sans utilisation de liant, en petites pierres d'un module de 15 à 20 cm, dont il ne subsiste qu'une seule assise reposant directement sur le substrat géologique. L'arase du mur se situe en effet à la base des labours annuels.

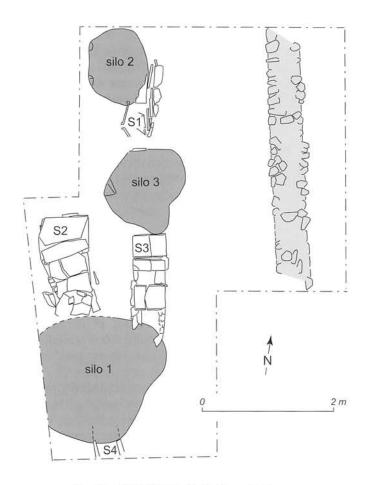


Fig. 52 – EYGUIÈRES, Saint-Pierre-de-Vence. Le mur de l'area et les tombes recoupées par les silos.

Les tombes, dont les corps présentent la même disposition, paraissent contemporaines. Il n'y a pas de traces de réutilisation de coffrages, ni de recoupements, mais la surface fouillée est trop réduite pour conclure actuellement à une certaine organisation des inhumations que l'on pourrait pressentir à l'intérieur d'une *area* ou d'un enclos familial. La disposition des corps et l'orientation des sépultures plaident pour une datation au cours de l'Antiquité tardive qu'il serait hasardeux de vouloir préciser, pour l'instant, en l'absence de matériel et d'analyses au ¹⁴C.

Signalons, enfin, qu'au cours du haut Moyen Âge (IX^e-X^e s.) l'espace funéraire mis au jour a été en partie perturbé par l'aménagement de trois silos de stockage agricole. Ces silos, creusés dans le substrat géologique, ont une profondeur moyenne conservée de 1 m et un diamètre intérieur moyen de 2 m; ils ont ensuite fait l'objet d'un comblement volontaire avec de gros blocs de pierres à une date qu'il faut situer vers le X^e s.

Michel Poguet *, Jean-Pierre Pelletier ** et Nadège Robin

Chercheur associé au LAMM
 LAMM, UMR 6572 CNRS

LA FARE-LES-OLIVIERS Le Castellas

La campagne de fouille 2005 sur le Castellas, petite fortification militaire de la seigneurie des Baux de Berre apparue dans les textes en 1170, a porté sur la fin d'une phase de sondages archéologiques préalable à un épisode de restaurations. Les travaux de cette année se sont donc résumés à d'ultimes observations menées sur des élévations en cours d'étude ou dans des secteurs ouverts auparavant 1.

Autour de la cheminée de la salle principale (zone 4, sect. 2B) du logis seigneurial occupant le quart nordouest du noyau castral, un décroûtage de l'élévation interne du mur occidental devait permettre de saisir une éventuelle chronologie relative de mise en place de cette muraille. L'élévation ne présente en fait aucune trace de reprise marquée pouvant induire un montage en plusieurs phases, ou des repentirs, ou des réparations de la maçonnerie. Celle-ci, à la différence de celle du mur méridional, ne montre pas vraiment de mise en œuvre soignée mais un parement assez grossièrement traité avec des pierres à peine dressées voire assez souvent utilisées brutes, suivant des modules variables et sans respect d'horizontalité d'assise. Ce parti renvoie sans doute à la prévision d'un traitement homogène du parement par la pose d'un épais enduit en mortier qui revêtait toute l'élévation à l'exception des trois dalles verticales de contre-foyer de la cheminée (CH4066).

L'espace méridional adjacent à cette grande salle (zone 3, sect. 3) avait fait l'objet d'un début de dégagement l'an dernier. Le remblai d'effondrement qui comble cet espace s'élevant à près de 3 m de hauteur, il n'a pas encore été possible de le dégager complètement. C'est la moitié sud de cette salle qui a été sondée plus profondément jusqu'à atteindre un sol très altéré constitué d'un mélange de chaux et de gravillons. Comparable au sol de la grande salle 2B, il est nettement moins bien conservé. L'hypothèse de l'existence d'un pavement supérieur de mallons de terre cuite n'est pas à exclure, ce qui ferait de ce sol un radier, cependant la surface mise au jour est bien trop réduite pour l'affirmer dès maintenant. L'analyse céramologique 2 propose pour l'heure une datation dans le courant du XVIe s., indice chronologique qui ne saurait encore être très fiable compte tenu du faible échantillon étudié. Mieux représentée par le mobilier, la période d'abandon de cette salle se situerait dans le courant du XVIIIe s.

Côté élévations, la mise en œuvre de la muraille sud présente un revêtement de chaux blanche qui devait servir d'enduit à la quasi-totalité du parement interne à l'image du mur oriental de cet espace. Des petites mor-

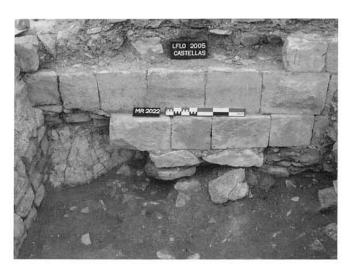


Fig. 53 – LA FARE-LES-OLIVIERS, le Castellas. Vue du mur MR 2022 (V. Rinalducci de Chassey).

taises de section rectangulaire sont encore visibles en partie médiane des élévations de ces deux murs. Leur destination nous échappe encore dans la mesure où le mur oriental n'est pas encore complètement lisible.

Au sein de cette même zone 3, deux petits sondages ont été ouverts dans les sols maçonnés en béton hydrofuge des secteurs 1 et 2 occupant l'extrémité sud-ouest du noyau castral. Dans le secteur le plus élevé et le plus occidental (1), le sol construit (SL3008) semble avoir été mis en place dans le courant du XVIe s. voire le début du XVIIe s. La présence isolée d'un tesson de céramique verte et brune du XIVe s. ainsi que d'un large bord de jarre tournée dans les niveaux proches du substrat rocheux plaide cependant en faveur d'une fréquentation antérieure de ce secteur. La phase de construction du sol jumeau (SL3007) dans le secteur 2 contigu remonterait au milieu du XVIIIe s., mais les niveaux inférieurs de la stratigraphie scellée par ce sol restent à explorer.

De la même façon, le souci d'appréhender la chronologie de mise en place des calades externes au donjon justifie le sondage entrepris le long du flanc oriental de la tour maîtresse du château. Le dégagement partiel de la calade installée contre le mur est de la tour a donc révélé deux niveaux : un brasier reposant sur un sol en terre battue attestant un aménagement durant le deuxième quart du XVIIe s. Par ailleurs, la fouille de la tranchée de fondation du muret sud-est refermant l'espace contenant la calade et appuyé contre le mur oriental de la tour a livré une date d'installation située dans le courant du XVIe s. Ce sondage a également mis au jour le parement médiéval en pierre de taille à bossages rustiques du mur oriental du donjon MR 2022, ainsi que son talon de fondation (fig. 53).

Véronique Rinalducci de Chassey

¹ Voir BSR PACA 2004, 144-146, particulièrement la figure 88 pour le plan.

² Étude céramologique menée par V. Abel (Inrap).

FONTVIEILLE Saint-Pierre d'Entremont

Situé dans la chaîne des Alpilles, à 4 km au nord-est de Fontvieille en empruntant le vallon de la Lecque, l'édifice dit de la chapelle Saint-Pierre ou Saint Peire d'Entremont présente d'imposants vestiges.

Une description, diffusée à partir du milieu du XIX^e s., magnifie les vestiges comme appartenant à une chapelle romane fortifiée, édifiée sur les ruines d'un temple romain, le long d'une voie saunière. Cette vision prévaut depuis cent cinquante ans, mais le récent intérêt porté au site permet une relecture des vestiges et apporte quelques nuances.

La bâtisse présente un plan rectangulaire divisé en trois espaces : l'un de 50 m² et les deux autres d'environ 25 m² chacun (fig. 54). Les élévations conservées distinguent nettement un premier niveau traité en appareil irrégulier de moellons, jusqu'au ressaut destiné à la pose du plancher, et un deuxième niveau élevé en pierres de taille liées à la chaux. Seul l'espace 12 ne comporte pas de niveau inférieur et cette particularité est due à la déclivité du terrain rocheux sur lequel l'édifice a été construit. Des trous de boulin traversants rythment les élévations avec un espacement vertical variant de 0,95 à 1,45 m (fig. 55 et 56).

Une toiture à double pente couvrait la pièce 14, tandis que les deux autres espaces semblent avoir reçu une toiture à pente unique (fig. 55). L'entrée, à l'ouest, est surmontée d'un arc plein cintre en parement extérieur et d'un arc surbaissé en parement intérieur (fig. 56). Cette porte ouvrait sur le premier niveau, d'où un escalier devait permettre l'accès à l'étage d'habitation. Entre les pièces 14 et 13, la circulation est assurée par une étroite ouverture surmontée d'un linteau monolithe. À ce niveau inférieur, l'éclairage de la pièce 14 n'était assuré que par une petite fenêtre en meurtrière à large ébrasement (fig. 55). La petite pièce contiguë (13) semble avoir bénéficié du même type d'ouverture, obturée par la suite. À l'étage supérieur, la nécessité d'un éclairage plus généreux est soulignée par plusieurs percements. Dans le mur ouest s'ouvrent deux baies en forme de meurtrière à large ébrasement, tandis que le mur sud est percé d'une élégante baie à double ébrasement. Les autres murs sont trop ruinés ou trop remaniés pour fournir des indices complémentaires.

La répartition en trois espaces développés nord-sud et l'organisation sur deux niveaux évoquent un lieu d'habitation dont le rez-de-chaussée était réservé aux animaux et au stockage tandis que l'étage, conçu dans une maçonnerie plus soignée et pourvu de sources de lumière, était dédié aux personnes. Les éléments de datation sont encore insuffisants et les remblais, qui atteignent jusqu'à 3,50 m de hauteur, masquent encore quantité d'informations.

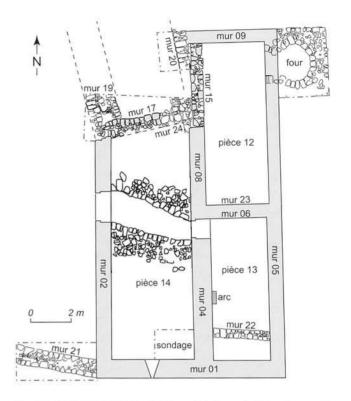
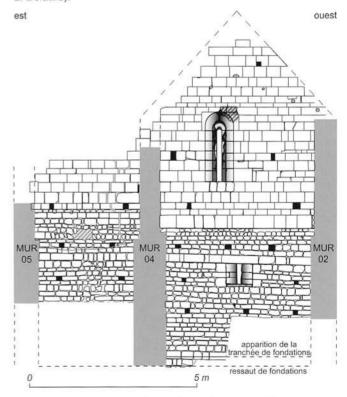


Fig. 54 – FONTVIEILLE, Saint-Pierre d'Entremont. Plan d'ensemble de la bâtisse et des découvertes récentes (relevé et mise au net, L. Delattre).



zone endommagée ou pierre manquante

Fig. 55 – FONTVIEILLE, Saint-Pierre d'Entremont. Élévation : parement intérieur du mur sud (01) (relevé, C. Chirtas et L. Delattre ; mise au net, L. Delattre).

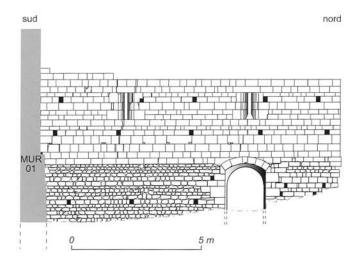


Fig. 56 - FONTVIEILLE, Saint-Pierre d'Entremont. Élévation : parement intérieur du mur ouest (02) (relevé, C. Chirtas et L. Delattre ; mise au net, L. Delattre).

Outre les nettoyages de surface nécessaires au relevé du plan, quatre sondages ont fourni quelques réponses aux premières interrogations.

Dans l'angle sud-est de la pièce 14, un sondage a atteint 1,30 m de profondeur, traversant la strate d'effondrement de la toiture puis une épaisse strate de colluvions et d'accumulations diverses, jusqu'à atteindre le niveau d'occupation. Composé d'affleurements rocheux, de terre battue et d'une accumulation de coprolithes, ce sol met en évidence la destination du lieu, exclusivement réservé aux animaux. Le sondage a en outre permis d'observer les fondations du mur sud, conçues en tranchée sur une plus grande largeur que l'élévation, tandis que le mur 04 repose directement sur les affleurements du substrat rocheux (fig. 55).

L'angle extérieur sud-ouest de la bâtisse présente un arrachement du mur 01 sur une hauteur correspondant au premier niveau, tandis qu'en partie haute de belles pierres d'angle relient les deux murs. Un ouvrage de clôture explique vraisemblablement cet arrachement, dont quelques vestiges étaient encore visibles en 1888 ¹. Un sondage a révélé les ruines de ce mur de propriété, solidaire de la bâtisse mais conçu dans une orientation légèrement divergente (mur 21, fig. 54).

Un des secteurs les plus énigmatiques de la bâtisse se situe dans l'angle nord-ouest et c'est précisément l'absence d'angle qui surprend. Les murs 02 et 09 s'interrompent bien avant d'atteindre l'angle d'un plan idéalement rectangulaire. Seule la préexistence d'un bâtiment, sur lequel ces deux murs auraient été adossés, peut rendre compte de cette anomalie. La découpe biseautée des deux extrémités suppose que la construction antérieure s'inscrivait dans une orienta-

tion légèrement différente. Deux sondages ont permis de découvrir partiellement les fondations de cette construction dont l'interprétation reste difficile en l'état des découvertes.

De ce lieu, situé au sommet de la butte, la vue s'étend au sud-ouest vers l'abbaye de Montmajour, Arles et le Rhône et, à l'est, vers les Baux-de-Provence. Cette situation privilégiée a pu être particulièrement stratégique vers le milieu du XIVe s., alors que l'insécurité régnante entraîne quelques grands programmes de fortification : remparts d'Avignon et des Baux-de-Provence, tours de Fontvieille et de l'abbaye de Montmajour. Dans ce contexte, la construction d'une tour d'observation à Saint-Pierre d'Entremont, alors rattaché à l'église des Baux-de-Provence (Penel 1996, 24), paraît tout à fait plausible. Comme d'autres ouvrages de ce genre, le démantèlement a pu être décrété par la suite. Sa disparition a d'ailleurs créé un vide hâtivement obturé avec les murs 15 et 17 pour assurer le soutien des toitures.

Parmi les divers réaménagements, l'adjonction du mur 22 a délimité un petit espace de stockage dans la pièce 13. Dans la pièce 12, c'est un four à pain qui a été ajouté en perçant le mur 05. Enfin, dans la pièce 14, un couloir sommairement organisé avec des blocs effondrés canalisait les animaux vers la pièce 13. Cette ultime fréquentation, par quelques bergers des Alpilles, d'un lieu abandonné et en ruines, se lit également dans la pierre, sous la forme d'un graffiti portant un nom et la date de 1830 ou 1839.

Si l'existence de Saint-Pierre d'Entremont est attestée en 1213, la bâtisse actuellement visible s'inscrit assurément dans une chronologie plus récente. La dénomination religieuse qui lui est attribuée ne peut guère être retenue pour ce lieu manifestement voué à l'habitation. En outre, aucun caractère spécifique ne permet de la désigner comme un site fortifié. Quant au temple romain, identifié par les auteurs dans le départ d'arc enchâssé dans le mur 04, son existence demeure très hypothétique. La description colportée depuis un siècle et demi n'a pas résisté à une lecture plus attentive des vestiges. Elle a néanmoins le mérite d'avoir suscité l'intérêt pour cet édifice des Alpilles, qui a pu appartenir au prieuré Saint-Pierre d'Entremont. Parmi le mobilier mis au jour, des céramiques grises médiévales indiquent une fréquentation du site qui pourrait être en relation avec la fondation du prieuré. Ainsi, bien que la chapelle ait disparu du paysage actuel, certaines constructions du prieuré seraient donc conservées tandis que d'autres restent à découvrir.

Liliane Delattre

Penel 1996: PENEL (R.) – Histoire du Mas d'Auge, Fontvieille, de l'origine jusqu'à la fin du XVIIIe siècle. Manuscrit, 1996.

¹ Voir Isidore Gilles qui attribue à cet ouvrage un rôle défensif dans Le pays d'Arles (Avignon : Seguin frères, 1888, 272-283).

GARDANNE Payennet

Le lieu-dit Payennet est situé au nord de l'agglomération de Gardanne, à près de 2 km du centre ancien. Il s'agit d'un secteur de plaine humide, jalonné d'anciennes norias, dominé au nord par les collines de Gabrielly et de Coteau Rouge et au sud par la petite éminence du Ribas. Il est traversé d'ouest en est par la route départementale RD 6 qui, desservant les cités de Gardanne et de Trets, relie la ville de Marseille au Centre-Var.

C'est un projet d'aménagement routier, comprenant une mise en deux fois deux voies de la RD 6 et la construction d'échangeurs, qui a motivé la réalisation d'une opération de diagnostic archéologique sur l'emprise des futurs travaux ¹. Elle a entraîné la découverte d'un fossé large d'environ 2,50 m, suivant une orientation nord-sud. Un sondage manuel a permis de statuer sur sa profondeur conservée (0,80 m au maximum) et de juger de la nature de son comblement. Ce dernier est stratifié, traversé de passes cendreuses évocatrices de vidanges de foyers. La présence d'un abon-

1 Le diagnostic, dirigé par Philippe Chapon (Inrap), s'est déroulé du 3 novembre 2003 au 12 janvier 2004 : voir *BSR PACA* 2004, 191-192.

dant mobilier céramique comportant une large gamme de formes laisse également supposer l'existence de structures d'habitat à proximité et autorise une attribution chronologique au Néolithique final.

La fouille engagée à la suite de ce diagnostic a permis le dégagement du fossé sur une longueur d'environ 16 m et la mise au jour de deux larges fosses fortement arasées. L'étude du site étant en cours à l'heure de la rédaction de cette notice, les résultats présentés sont succincts.

La fouille du fossé a amené la récolte d'un très abondant mobilier céramique attribuable au Couronnien avec des formes simples, dérivées de la sphère ou du cylindre. Les boutons, préhensions en demi-bobine ou à ensellement médian, sont majoritairement très peu proéminents et doivent plus probablement être assimilés à un décor plutôt qu'à des préhensions fonctionnelles. Le pastillage appliqué est l'unique autre décor recensé.

Anne Hasler et Maryanick Thomas

Antiquité

Néolithique GARDANNE
Font de Garach, bassin de rétention

Une fouille préventive a été menée sur le territoire de la commune de Gardanne préalablement à l'aménagement du bassin de rétention de Font de Garach. Ce lieu-dit est localisé au sud-est de la ville, à la périphérie de l'agglomération et à près de 1,5 km du centre ancien.

Les vestiges mis au jour se rapportent tous à l'aménagement du paysage et sont attribués au ler s. av. n. è. Il s'agit de murs orientés selon deux axes perpendiculaires (nord-est/sud-ouest et nord-ouest/sud-est). Certains d'entre eux, à parement unique, doivent pouvoir être considérés comme des aménagements en terrasse. Deux autres délimitent un fossé peu profond, perpendiculaire au cours du Capéou, qui doit contribuer au drainage des terrains.

En revanche l'opération n'a pas permis la découverte des vestiges néolithiques escomptés. Seuls subsistent des lambeaux d'une couche enfouie à 1,40 m sous le niveau du sol actuel contenant des fragments de céramique non tournée dont certains doivent se rapporter au Néolithique.

Ce secteur de Font de Garach se situe donc à la périphérie du site chasséen identifié à l'occasion des investigations antérieures ¹. Il semble cependant que son extension totale n'ait pas été appréhendée et qu'il puisse s'étendre sur les parcelles voisines, notamment vers le sud-est.

Anne Hasler, Muriel Pellissier et Maryanick Thomas

1 Voir BSR PACA 2004, 149-150; 2002, 102-103.

ISTRES Chemin de Saint-Jean

Le projet de construction de trois maisons individuelles sur le chemin de Saint-Jean à Istres a conduit à la réalisation d'une campagne de diagnostic ¹. Les parcelles concernées sont situées au pied du versant oriental du vallon de Saint-Jean, à quelque 500 m de la rive nord de l'étang de l'Olivier.

Les environs sont connus pour la richesse de leurs vestiges archéologiques. Sur une des anciennes terrasses agricoles proches, est repéré un atelier de potiers gallo-romain (IIe et IIIe s.) dont le four a été fouillé. Cette officine dépend vraisemblablement d'une vaste *villa*, semble-t-il à vocation viticole (Ier s. av. J.-C. au VIe s. ap. J.-C.), repérée en prospection et qui occupe en amont le plateau de Sivier. Une opération de reconnaissance archéologique a permis également de dégager un tronçon de mur de terrasse, probablement antique, sur une parcelle mitoyenne.

Les parcelles sondées présentent un double pendage naturel nord-sud et est-ouest, ce dernier étant beaucoup plus prononcé. Les terrains ont été aménagés en trois terrasses, séparées entre elles par des murs durant l'époque moderne.

Les résultats de cette campagne de diagnostic sont assez inattendus. L'occupation antique est faiblement représentée. Les quelques aménagements rencontrés – un sol, un niveau empierré, un drain, une fosse foyer ainsi qu'un hypothétique mur de terrasse – témoignent de la fréquentation des lieux et d'une activité tournée vers l'exploitation des terres.

1 Équipe Inrap : Brigitte De Luca, Pascale Chevillot, Jean Collinet.

Le principal intérêt de cette campagne de reconnaissance réside dans la découverte d'un fossé daté du Néolithique (Chasséen). Creusé dans le substrat marneux, son tracé curviligne suit globalement un axe estouest selon le pendage naturel du relief.

Reconnu sur 9 m de long, il est large de 1,60 m à 2,10 m et a une profondeur comprise entre 0,30 m et 0,50 m. Ses bords sont évasés et le fond inégal est plus ou moins surcreusé par endroits. Bien qu'on ne puisse exclure complètement qu'il s'agisse d'irrégularités accidentelles, nous proposons d'y voir plutôt un aménagement volontaire lié à la présence d'une palissade. Le comblement du fossé, qui déborde légèrement de ses parois et qui en marque l'abandon, a livré un abondant matériel. Des fragments de silex (éclats, lamelles), de céramique (récipients carénés, écuelle à marli, panses de vases à préhension) ainsi que quelques coquillages marins (arapèdes, bigorneaux) ont été recueillis au sein d'une matrice de limons sableux beiges contenant des blocs et moellons de molasse et des petits graviers.

Ce fossé est faiblement enfoui (40 cm environ), voire affleurant, ce qui rend très aléatoire sa conservation ultérieure, en l'absence d'une fouille. Un dégagement extensif permettrait de dégager d'éventuelles structures associées et d'expliquer la présence de ce fossé : enceinte d'habitat, limite de pacage...

Brigitte De Luca

Indéterminé

ISTRES Le Castellan

L'opération de prospection géophysique initiée en 2004 s'est poursuivie cette année ¹. Des profils de résistivité électrique et une cartographie magnétique réalisés par le CEREGE permettent d'exclure l'hypothèse d'un rempart enfoui à la cote 20 m. Ils indiquent par ailleurs l'existence de structures en pierres posées

sur le substrat et de fosses, à faible profondeur, sur l'ensemble du plateau. La nature exacte et la datation de ces anomalies restent à préciser.

Frédéric Marty Musée archéologique d'Istres

1 Voir BSR PACA 2004, 151.

JOUQUES Le Mourre de la Barque

La campagne 2005 clôture un programme de trois ans consacré à l'étude de la chronologie du site ¹. Les travaux réalisés entre 2003 et 2005 ont permis de mettre en évidence une stratigraphie constituée d'environ cent cinquante niveaux différents qui couvrent une grande partie de la Préhistoire récente.

Les niveaux supérieurs ont livré quelques éléments caractéristiques de l'âge du Bronze moyen, dont une

1 Voir BSR PACA 2004, 152-153.

anse à poucier et une armature de flèche à pédoncule et ailerons en tôle de bronze.

Les niveaux sous-jacents peuvent être attribués au Néolithique final. L'un d'eux, fouillé en 2005, a livré un mobilier relativement riche au sein duquel quelques éléments intéressants tels qu'un fragment de grande armature losangique biface en silex marron opaque, un gobelet à carène médiane et un vase de taille moyenne décoré de cordons lisses dans le prolongement d'une anse en boudin (fig. 57).

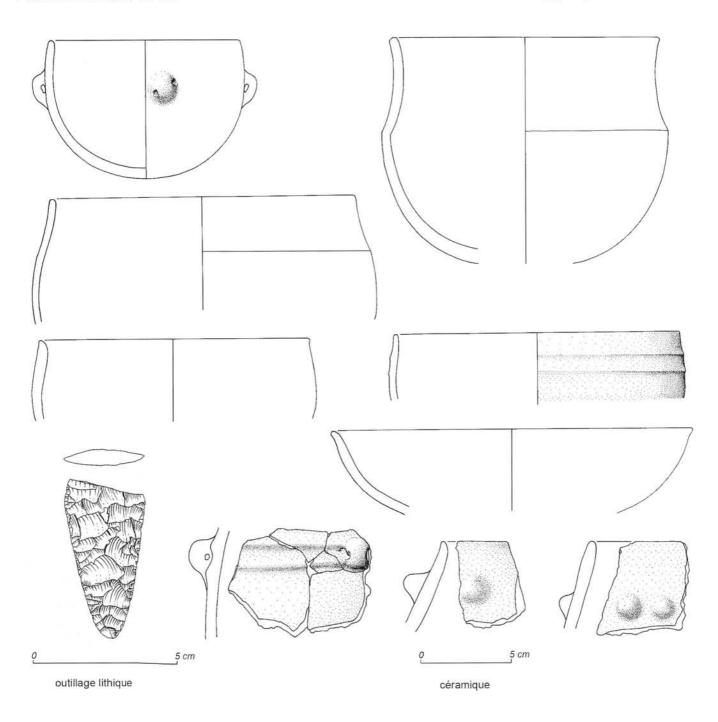


Fig. 57 - JOUQUES, le Mourre de la Barque. Mobilier du niveau AD (Néolithique final).

Ces niveaux coiffent une importante séquence qui correspond à la fin du Néolithique moyen (Chasséen final et fin du Néolithique moyen). Ces occupations confirment l'importance du site pressentie dès 2002 (van Willigen 2002 ; sous presse) en ce qui concerne la chronologie de la fin du Néolithique moyen. Les premiers niveaux rencontrés sont caractérisés par la présence de vases à microépaulement et de grands vases décorés de cordons lisses horizontaux. Les niveaux sous-jacents ont livré une série de formes céramiques (vases sphériques à épaulement et col tronconique rectiligne, gobelets à microépaulement, boutons multiples perforés verticalement) qui font clairement référence à la phase finale du Chasséen telle que l'a définie A. Beeching dans la basse vallée du Rhône (Beeching 2002). Ces niveaux étaient, euxmêmes, précédés par quelques occupations attribuables au Chasséen ancien/classique (anse multitubulée, décor gravé).

Sous les niveaux du Néolithique moyen se trouve une série d'occupations du Néolithique ancien au sein desquelles deux grandes étapes semblent pouvoir être distinguées. Une phase récente du Cardial francoibérique est caractérisée par des décors de cordons lisses orthogonaux sur vases tronconiques à bord en Γ. La phase classique ou moyenne du Cardial (Binder, Courtin 1986 ; van Willigen 2004) est attestée par les différents fragments d'un grand vase tronconique décoré de cordons lisses bordés de pastilles.

Ces nouvelles données font de la stratigraphie du Mourre de la Barque une des séquences les plus complètes pour la Préhistoire récente de basse Provence.

Samuel van Willigen

Chercheur associé UMR 6636, ESEP Aix-en-Provence

Beeching 2002: BEECHING (A.) – La fin du Chasséen et le Néolithique final dans le bassin du Rhône moyen. In: FERRARI (A.) dir., VISENTINI (P.) dir. – Il declino del mondo neolitico. Ricerche in Italia centro-settentrionale fra aspetti peninsulari occidentali e nordalpini: atti del convegno, Pordenone, 2001. Quaderni del Museo archeologico del Friuli occidentale, 4, 2002, 67-83.

Binder, Courtin 1986: BINDER (D.), COURTIN (J.) – Les styles céramiques du Néolithique ancien provençal. Nouvelles migraines taxinomiques? In: DEMOULE (J.-P.) dir., GUILAINE (J.) dir. – Le Néolithique de la France. Hommage à G. Bailloud. Paris: Picard, 1986. 83-93.

Van Willigen 2002: VAN WILLIGEN (S.) – Les occupations néolithiques du Mourre de la Barque (Jouques, Bouches-du-Rhône): DFS de fouille programmée 2002. Aix-en-Provence: SRA DRAC-PACA, 2002. 93 p.

Van Willigen 2004 : VAN WILLIGEN (S.) – Aspects culturels de la néolithisation en Méditerranée occidentale : le Cardial et l'Épicardial. Bulletin de la Société préhistorique française, 101, 3, 2004, 463-495.

Van Willigen sous presse: VAN WILLIGEN (S.) – La stratigraphie du Mourre de la Barque (Jouques, Bouches-du-Rhône) et la fin du Néolithique moyen en Provence occidentale. *In*: LEMERCIER (O.) dir., BAILLY (M.) dir. – *Du Néolithique moyen au Néolithique récent dans le sud-est de la France et les régions voisines*: actes de la table ronde d'Aix-en-Provence, 2005. Sous presse.

LAMBESC Saint-Victor / Grand Verger

Gallo-romain

La fouille de sauvetage urgent réalisée sur l'établissement gallo-romain du Grand Verger/Saint-Victor à Lambesc a été organisée à la suite de travaux agricoles de sous-solage des terrains. Les éléments architectoniques et mobiliers repérés étaient si nombreux que quatre sondages ont été programmés du 3 juin au 10 juillet 2005 (fig. 58).

Le site s'étend sur environ 3,5 ha au piémont de la chaîne des Côtes, au nord de Lambesc, le long de la route de Charleval et du chemin de pèlerinage de Saint-Symphorien. Dans cet environnement rural, de nombreux sites archéologiques de toutes périodes sont inventoriés, dont la majorité appartiennent au Haut-Empire et au Bas-Empire. Le socle naturel est formé par des sables ou safre du Helvétien.

Les éléments d'architecture et les blocs lithiques provenant des bâtiments sont issus pour la plupart des carrières du plateau de Sèze situées à environ 4 km au nord du site. Les éléments lithiques découverts sont : un seuil de porte, deux embases de colonnes, un autel gallo-romain, une base de colonne et deux blocs d'architecture dont un fragment parallélépipédique de calcaire burdigalien mesurant 1,34 x 0,73 m d'épaisseur et 0,38 m de largeur. Deux côtés portent une moulure formant un angle. Trois doucines décorent le bord de ce bloc. Un trou de crampon ainsi qu'un trou de louve sont également visibles sur la face en creux. Il pourrait s'agir d'un élément supportant un bas-relief ou une inscription.

L'état d'arasement des structures du site est remarquable. En effet, les défonçages, labours profonds et travaux de labourages successifs ont détérioré l'habitat, laissant seulement en place les éléments des fondations les plus monumentaux, comme les stylobates, les pierres de seuils et les sols bétonnés. Seules les fondations fouillées dans les sondages n° 2 et 3 donnent un plan lisible ainsi qu'une idée de l'élévation des murs des bâtiments.

Le sondage n° 1 a été réalisé dans une zone exempte de structure d'habitation. Si la céramique y est relativement abondante, elle ne permet pas de dégager une stratigraphie cohérente. La perturbation des couches est ici manifeste. Aucun contexte archéologique n'y est décelable.



Fig. 58 – LAMBESC, Saint-Victor/Grand Verger. Photographie aérienne prise par le colonel Louis Monguilan en 1975, avec report des relevés sur le terrain et implantation des sondages (Michel Olive).

Le sondage n° 2 a livré une structure lisible : deux pièces d'habitation dont les sols de béton sont bien conservés. Dans l'une des pièces, un stylobate devait supporter une colonne. Il pourrait s'agir d'une salle à péristyle. Une galerie sert d'évacuation à l'eau provenant des toitures. Les éléments architecturaux et les techniques de construction orientent la datation vers le IIe s. ap. J.-C. Une réoccupation est attestée par deux trous de poteaux aménagés dans les sols en béton sur lesquels deux monnaies du milieu IVe s. semblent fixer soit la date de la destruction, soit celle de la réoccupation.

Le sondage n° 3 laisse apparaître les structures d'habitations les mieux conservées. Murs en élévation et sols en béton de tuileau permettent de mieux restituer l'espace qui semble être un lieu d'accès à un espace d'habitation. De l'extérieur ou d'un perron, après avoir franchi une marche, puis un premier sol en béton suivi d'une pierre de seuil aménagée, on débouche dans une pièce d'habitation recevant un béton de tuileau. Comme pour le sondage n° 2, nous orientons la datation vers le IIe s. ap. J.-C. Cette structure se superpose à des niveaux plus anciens. Les pierres des fondations liées à la terre, les monnaies massaliotes et les céramiques sigillées arétines et sud-gauloises apportent la preuve d'une occupation dès le ler s. ap. J.-C. L'on a ici manifestement un premier état des structures de l'établissement gallo-romain.

Le sondage n° 4 fait apparaître un espace aménagé de lauzes grossièrement taillées, bordé au sud par deux murs formant un angle. Le choix de l'emplacement de ce sondage dans l'angle nord-est de la parcelle a été dicté par l'existence d'un texte qui situerait la chapelle

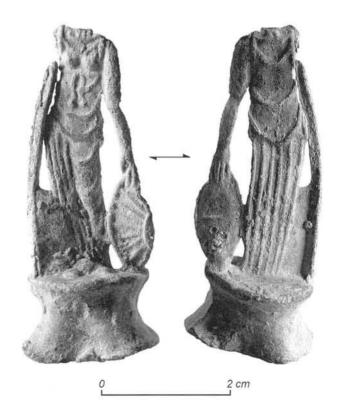


Fig. 59 – LAMBESC, Saint-Victor/Grand Verger. Statuette en plomb représentant un personnage féminin s'appuyant du côté droit sur un support ou sur une haste ; de sa main gauche elle tient posé au sol un bouclier ou un panier de sparterie. Un effet de transparence est donné à sa tunique par le traitement des plis et drapés. Le support est une douille (hauteur totale : 51 mm) (centre Camille-Jullian, CNRS).

dite de Saint-Victor à l'intersection du chemin de Charleval et du chemin de pèlerinage de Saint-Symphorien. Le toponyme du quartier proviendrait de l'existence d'un édifice religieux dans ce lieu ayant appartenu à l'abbaye Saint-Victor de Marseille. Les éléments mobiliers trop rares ne permettent aucune hypothèse. Seule la statuette découverte dans l'angle de ces murs appartient à la période gallo-romaine (fig. 59).

L'ensemble céramique découvert permet d'établir une datation du ler s. av. J.-C. au Xe s. L'occupation, attestée tout au long des ler et IIe s. ap. J.-C., semble plus intense à la fin du IIe s. La céramique redevient plus abondante au milieu du IVe s. et ce jusqu'au début du Ve s. ap. J.-C.

Guiral Almes

Âge du Fer

LANÇON-PROVENCE Oppidum de Constantine

Antiquité tardive

La campagne de 2005 a commencé par un nouveau décapage par tractopelle qui a permis de préparer le terrain pour trois campagnes de fouille trisannuelle (2005-2007), destinées à définir l'organisation du centre monumental antique 1. Ce décapage a été étendu surtout vers le sud, de façon à intégrer la tranchée Renard dans une fouille extensive et à replacer les structures dans le plan général du quartier. À partir des vestiges précédemment dégagés, le terrain a été décapé sur environ 20 m de largeur d'ouest en est jusqu'à une rupture de pente qui, vers l'est, semblait délimiter l'extension probable du monument 4 en grand appareil. Vers l'ouest, le décapage a été poursuivi depuis la tranchée Renard jusqu'au puits creusé à la barre à mine. Au droit du sanctuaire, une bande d'environ 10 m a été préparée afin de mettre en évidence les abords du bâtiment carré 10 et d'éventuelles structures en grand appareil. À l'est, le dégagement a été réalisé dans le prolongement de l'élargissement de la voie monumentale, afin de vérifier l'hypothèse d'une place. La couche humique noire contenant beaucoup de pierres de tous calibres et un réseau racinaire très dense a été enlevée de façon à atteindre les premiers niveaux en place.

Les travaux avaient pour but principal de mettre au jour le monument 4 dans son intégralité, c'est pourquoi ils se sont concentrés dans le secteur sud-est du terrain, soit environ 600 m². Ils ont amené la découverte de nombreuses structures bâties, en majorité dans l'Antiquité tardive.

■ Phase 1 (Ier s. av. J.-C.)

Le décapage vers l'est devait permettre de retrouver le prolongement du mur septentrional du monument 4, bâti en grand appareil. Or, une grande tranchée de récupération postérieure à l'abandon du site a été réalisée afin de démonter un mur tardo-antique qui reprenait le même alignement que le mur antique. Les blocs de grand appareil ont donc disparu. Cependant, le fond de la tranchée, qui atteint le rocher, laisse voir par endroits des traces de mortier blanc témoignant de la

présence du mur monumental qui devait se poursuivre sur environ 12 m. L'emplacement du mur occidental avait été reconnu en 2004 ; sa tranchée d'installation s'arrête net dans le rocher et aucun retour n'a été aménagé dans le substrat. Le troisième côté, attendu vers le sud, n'est donc toujours pas identifié.

Contre la tranchée de récupération précédemment mentionnée, un niveau de déchets de taille et de brasier contenant des éléments concassés de moulures antiques, listels, larmiers, denticules, bases de colonnes, témoigne du chantier de démantèlement d'un grand monument public d'influence gréco-italique. Ces indices, ajoutés aux arguments stratigraphiques, permettent de supposer un monument légèrement surélevé, peut-être de type portique. L'hypothèse d'un temple sur podium paraît battue en brèche du fait de l'interruption brutale de la tranchée de fondation d'un des murs : un podium aurait été fondé sur la totalité de son périmètre. Quant à l'hypothèse d'un rempart en grand appareil s'ouvrant par une porte couloir, au voisinage du sanctuaire chtonien, sur le modèle de Glanum, elle ne s'accorde pas avec les éléments de blocs moulurés. Le plan et l'identification de ce monument restent par conséquent très difficiles à définir. Cette construction a par ailleurs piégé des niveaux

Cette construction a par ailleurs piégé des niveaux antérieurs à la monumentalisation du quartier (remblais de démolition d'architectures en adobes, solins en pierres, sol en *opus signinum*, plaque foyer) qui seront fouillés en 2006. Enfin, au nord, entre le sanctuaire et le monument 4, est apparue une seconde pièce rectangulaire, vaste, ouvrant par un seuil sur un espace de circulation bétonné, comparable à celui de la rue périphérique.

Phase 2 (Ve-VIe s.)

L'évolution du quartier urbain de la phase 2 est encore difficile à percevoir. Si les structures bâties apparaissent relativement denses, confirmant par là l'ampleur de la réoccupation de l'ancien *oppidum*, leur chronologie relative demande à être précisée, en raison des perturbations intervenues postérieurement à l'abandon du site et des nombreux remaniements visibles dans l'architecture et non dans la stratigraphie. Tous états confondus, le plan dessine des groupements de deux à quatre

pièces mitoyennes, séparées par des espaces de circulation qui reprennent les alignements antérieurs.

En 2004, dans la pièce 3, deux états avaient été mis en évidence. Il en est de même pour les pièces 6, 12 et 13 qui s'accolent au mur M107/2229 témoignant luimême d'un premier état dont on ne sait pour l'instant pas grand-chose. Au nord, la pièce 8 s'ancre profondément dans les niveaux antiques et s'appuie sur un mur de la phase 1. Elle appartient donc probablement au premier état du quartier, comme vraisemblablement l'espace 18. En revanche, le mur septentrional de ces deux espaces présente de nombreuses reprises auxquelles ne correspond aucun sol. Les pièces 10 et 19, fondées à un niveau topographique plus élevé et dont

les murs ne sont pas fondés en tranchée, pourraient avoir été construites plus tard. À l'intérieur des pièces, les sols – lorsqu'ils existent – se présentent comme des remblais assez grossiers. Parmi les aménagements, peu fréquents, on citera le foyer établi sur une meule dans la pièce 13 ou le sol bétonné de la pièce 12. Enfin, certains murs demeurent impossibles à mettre en rapport avec des structures précises, comme par exemple trois tronçons de murs de l'espace 4 qui ont des alignements différents et reposent au milieu d'un remblai uniforme.

Florence Verdin Ausonius, UMR 5607 CNRS/université Bordeaux 3

Gallo-romain

MARIGNANE Quartier de <u>Lacanau</u>

L'opération de diagnostic réalisée par l'Inrap ¹ au quartier de Lacanau, dans le cadre de l'aménagement d'un lotissement, a permis de tester plus de 6 ha de terrain, pour une part en friche et pour une part cultivé.

Une étude géomorphologique a été réalisée, mettant en évidence une paléotopographie qui révèle une morphogenèse complexe étalée sur les dix derniers millénaires. Le site d'étude se caractérise ainsi par la succession dans l'espace de zones d'interfluve séparant des vallons plus ou moins marqués.

De rares vestiges gallo-romains, associés aux traces du réseau hydrographique tel qu'il se présentait alors, ont été observés dans la partie orientale du site ; ils témoignent de l'occupation rurale de ce piémont sud de la colline La Plaine de Notre-Dame, aux abords de l'étang de Berre, du ler au IIIe s. Dans le vallon du ruisseau de Raumartin, l'atterrissement sédimentaire enregistré est lié aux différents dépôts de crue qui ennoient son bassin d'inondation. De la céramique roulée antique fournit des indices sur leur chronologie.

1 Équipe archéologique Inrap : Catherine Barra, Émilie Leal, Christophe Voyez ; géomorphologue : Pascale Chevillot.

Deux murs et plusieurs drains s'inscrivant dans un système orthonormé à 17° ouest, ainsi qu'une zone de rejet comprenant plusieurs fragments de céramique et d'amphores antiques ² sont les vestiges de cette occupation rurale. Plusieurs chenaux comblés font apparaître les parcours anciens de cours d'eau toujours existants.

Les labours continus jusqu'à nos jours sur ce site parcouru par de nombreux drains modernes et contemporains nous privent d'éventuelles traces agraires anciennes. L'occupation rurale antique a été confirmée lors d'un autre diagnostic archéologique ³, réalisé au sud de ces parcelles. L'emplacement de la *villa* qui commandait ce terroir reste encore à découvrir.

> Catherine Barra, Pascale Chevillot, Émilie Leal, Christophe Voyez

2 Détermination : Catherine Richarté, céramologue Inrap.

3 Sous la direction de Brigitte De Luca, au lieu-dit Le Vieux Pigeonnier 2 : voir *infra* la notice sur cette opération.

Antiquité

MARIGNANE Le Vieux Pigeonnier 2

Moderne

Un projet de lotissement sur plus de 3 ha de terrains situés quartier des Chaumes au lieu-dit Le Vieux Pigeonnier 2, avenue des Combattants de l'Afrique du Nord, a entraîné la réalisation d'un diagnostic archéologique 1.

Les parcelles sondées ont livré un grand nombre de drains modernes, voire contemporains, ainsi que quelques fossés qui appartiennent à un probable parcellaire antique.

¹ Équipe de fouille Inrap : Brigitte De Luca, Pascale Chevillot, Jean Collinet, Michel Maurin.

MARSEILLE Station de métro Louis Armand

Suite au diagnostic positif effectué en 2004 à l'occasion des travaux de prolongement du métro ¹, une opération de fouille préventive a été effectuée au cours de l'été ². Après décapage général de l'emprise de la future station Louis Armand (remblais correspondant à l'établissement d'un stade et niveaux modernes remaniés), nous avons mis au jour différentes traces d'occupation du site s'étendant du Néolithique cardial à l'Antiquité grecque et romaine.

L'ensemble des structures mises au jour sont des négatifs : fosses, silos, trous de poteaux et traces agraires. En l'état de l'avancement de la postfouille, il est encore difficile de rattacher ces différentes structures entre elles. L'analyse des mobiliers céramiques et lithiques a permis de mettre en évidence différentes périodes d'utilisation du site.

La première occupation du site correspond au Néolithique ancien cardial ³. Elle est caractérisée par la présence de deux fosses au moins ayant livré des ensembles céramiques appartenant à cette période, ainsi que par la présence de tessons résiduels dans d'autres structures.

Le reste de l'occupation préhistorique est à attribuer à l'âge du Bronze ⁴ : un vase en place est à rattacher au Néolithique final ou au début de l'âge du Bronze. Un foyer est caractéristique du Bronze ancien et un silo est daté par la présence de céramiques de l'âge du Bronze moyen.

Ces structures sont à mettre en rapport avec un grand bâtiment rectangulaire qui avait été aperçu en partie lors du diagnostic. Au sol, deux alignements de

- 1 Voir BSR PACA 2004, 158-159.
- 2 Équipe de fouille : J.-M. Becar, J.-L. Charlot, J.-C. Matheron, N. Nin, É. Bertomeu, F. Parent, A. Richier, N. Scherrer, B. Vasselin.
- 3 Identification par Ingrid Sénépart, atelier du Patrimoine de la ville de Marseille.
- 4 Étude par T. Lachenal, allocataire de l'université de Provence.

poteaux serrés (un poteau tous les mètres en moyenne) sont séparés par trois trous de poteaux centraux de taille plus importante. Le bâtiment, orienté nord-sud, mesure plus de 10 m de long pour une largeur de 8 m.

Une première datation ¹⁴C a livré la date suivante : Poz-14008 : 4195 ± 35 BP, soit 2900-2660 av. J.-C. pour un charbon provenant du poteau central. Cette date reste à confirmer car aucun mobilier céramique ne s'y rattache directement.

L'ensemble des structures préhistoriques répertoriées sur le site atteste de la présence d'au moins un habitat isolé à différentes périodes. L'absence de batteries de silos, d'autres bâtiments ou de traces d'activités artisanales permet de conclure à une occupation probablement liée à l'exploitation du terroir environnant : le revers d'une éminence du plateau de Saint-Barnabé, bien orientée, qui surplombe la vallée de l'Huveaune.

La partie méridionale de la surface fouillée a livré six traces agraires orientées est-ouest. La fouille de ces structures s'est avérée complexe, l'encaissant n'étant pas facile à différencier du comblement. Ceci explique la datation peu précise de l'ensemble, les mobiliers présents dans les traces agraires et les trous de plantation témoignant d'une exploitation depuis l'époque grecque: bord d'amphore massaliète Py 3, fragment d'amphore ibérique, présence de céramique italique et campanienne A, céramique claire récente ou romaine ainsi qu'un tout petit fragment roulé de sigillée. Ce mobilier permet de conclure à une exploitation de ces structures entre le Ve s. av. J.-C. et la période romaine. La taille de certains fragments (près de 10 cm pour les plus gros) et leur fréquence suggèrent la présence d'un habitat à proximité immédiate.

> Loup Bernard Inrap, docteur associé au centre Camille-Jullian, UMR 6573 CNRS

Néolithique, Grec

MARSEILLE Rue Bernard-du-Bois

Moderne

Le site de la rue Bernard-du-Bois a été découvert à l'occasion de diagnostics archéologiques réalisés sur la ZAC Saint-Charles par l'Inrap durant l'année 2002. La découverte de niveaux de Préhistoire récente (Néolithique moyen) a généré une opération de fouille préventive pour une durée de trois mois durant l'été.

L'emprise fouillée (500 m²) ne représente qu'une partie du potentiel archéologique présent sur l'ensemble de la ZAC Saint-Charles ¹. Le site est localisé sur le

¹ L'opération archéologique 2005 a fait l'objet d'une collaboration entre la Ville de Marseille et l'Inrap.

versant sud de la colline Saint-Charles, au sommet d'un interfluve, entre deux paléothalwegs. Il présente un fort pendage vers le sud-ouest qui s'accentue en direction du sud vers le paléochenal correspondant à l'axe des boulevards Bourdet et d'Athènes.

■ De l'époque grecque à l'époque moderne

Le site est caractérisé par la présence de niveaux modernes du XVIII^e s. identifiés aux immeubles et aux caves de l'îlot actuel. Ces niveaux perforent directement les niveaux sous-jacents grecs et néolithiques. Un relevé et un inventaire des caves et des structures modernes ont été dressés.

L'occupation grecque, datée du Ve s. av. J.-C., est représentée par des traces agraires et des chablis rattachables à des cultures viticoles et arbustives, également reconnus lors des diagnostics préventifs sur d'autres parcelles de la Zac Saint-Charles et aussi signalés dans les fouilles de l'Alcazar. Ces niveaux sont scellés par un important épisode fluviatile ayant drainé des sables jaunes. Les traces agraires entaillent directement les niveaux du Néolithique moyen.

La Préhistoire récente

La fouille a révélé, en sus des niveaux du Néolithique moyen déjà diagnostiqués lors des premiers sondages ², des niveaux appartenant au Néolithique ancien. La stratigraphie relevant du Néolithique, d'une puissance de plus de 1 m, a livré trois horizons distincts subdivisés en une succession d'occupations allant du VIe au IVe millénaire et correspondant à des paléosols distincts.

L'horizon supérieur, attribuable au Néolithique moyen. est lié à un paléosol brun caillouteux d'une puissance de 50 cm en moyenne. Ce niveau a toutefois tendance à s'épaissir en fonction d'un pendage assez fort vers le sud, lié à la présence de l'ancien paléochenal. Les horizons intermédiaires et terminaux sont à attribuer aux occupations du Néolithique ancien. Le remplissage est évalué à environ 50 cm en fonction du pendage. Ces paléosols sont constitués de limons marneux ocre à brun clair à concrétionnement calcaire et à pseudo-mycélium et de limons sableux beiges où apparaissent des lits de cailloutis. La stratigraphie. notamment celle des niveaux inférieurs, est très complexe, présentant d'une coupe à l'autre des disparités dues à des ethno-faciès et US divers (cuvette, dépression, trous de poteaux, etc.).

La fouille a révélé pour ces niveaux une succession de surfaces d'occupation ainsi que des structures d'habitat (fonds de cabane ou aires d'activité) et des structures domestiques (trous de poteaux, fosses, foyers). Pour le Néolithique ancien, il apparaît aussi que des surfaces carbonatées naturelles ont été aménagées et rechapées volontairement ³. Ceci fait directement référence aux cas des Petites Bâties (Lamotte-du-Rhône,

2 Voir BSR PACA 2004, 162-163 et le DFS déposé au SRA DRAC-PACA.

3 Étude par J. Wattez en cours.

Vaucluse) et du Baratin (Courthézon, Vaucluse) (Sénépart à paraître ; Binder, Jallot, Thiébault 2002). Ce cortège peut signifier que l'on a affaire, dès le début de l'occupation, à un espace villageois.

L'industrie lithique, importante en nombre pour chaque niveau, utilise plutôt des ressources locales provenant du bassin d'Aix et peu de silex blond bédoulien. Celuici (éclats ou outils) est par ailleurs utilisé différemment selon les périodes. Le matériel en pierre polie est rare mais attesté notamment dans les niveaux du Néolithique ancien.

La pression et la chauffe qui ont été reconnues pour les niveaux supérieurs permettent de les attribuer à un Néolithique récent (Chasséen phase récente). La céramique est également bien représentée dans ces niveaux et semble confirmer cette attribution. Il existe toutefois quelques éléments, tant lithiques que céramiques, qui pourraient être rapportés à des phases plus anciennes du Néolithique moyen. En ce qui concerne le Néolithique ancien, la céramique est beaucoup plus rare et appartient pour l'un des contextes au moins à du Cardial à zonation horizontale du type Châteauneuf-les-Martigues. Le niveau le plus ancien n'a pas livré de céramique décorée mais le type de pâte céramique et l'industrie lithique d'une part. l'assemblage de malacofaune marine d'autre part renvoient à un contexte néolithique ancien.

Quelle que soit la période, les signes d'activités agropastorales sont très ténus (pas de macrorestes végétaux et quelques esquilles et dents de petits ruminants domestiques). En revanche, on constate la présence en abondance de malacofaune marine, distribuée par espèces (dix-huit en tout) en fonction des périodes. Le Néolithique ancien est caractérisé pour les périodes les plus anciennes par la présence de patelles, de bigorneaux et d'oursins et, pour le Cardial, par des cardiums et des palourdes. Le Néolithique moyen favorise les murex. L'intérêt porté aux coquillages est avant tout alimentaire. Les coquilles sont éparpillées sur le sol et non accumulées en amas dans des fosses à détritus. Elles ne sont donc pas représentatives à proprement parler d'épisodes clos dans le temps, mais attestent de pratiques quotidiennes sur le long terme.

■ Conclusion

Cette spécialisation pose le problème du statut du site. Les multiples structures d'habitats et structures domestiques donnent à penser que l'occupation a été pérenne même si sa périodicité nous échappe. La nature de ces installations est cependant pour l'instant inconnue. Elles sont peut-être directement édifiées en liaison avec la consommation des mollusques et des bivalves ou élevées pour d'autres pratiques que nous n'avons pas encore identifiées. Pour expliquer cet état de fait, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Il s'agit peut-être d'habitats saisonniers fréquentés régulièrement par des populations de l'arrière-pays ou de ceux de populations locales spécialisées dans la collecte et la consommation de coquillages. Il se peut aussi que le secteur fouillé corresponde à une zone de

versant sud de la colline Saint-Charles, au sommet d'un interfluve, entre deux paléothalwegs. Il présente un fort pendage vers le sud-ouest qui s'accentue en direction du sud vers le paléochenal correspondant à l'axe des boulevards Bourdet et d'Athènes.

■ De l'époque grecque à l'époque moderne

Le site est caractérisé par la présence de niveaux modernes du XVIII^e s. identifiés aux immeubles et aux caves de l'îlot actuel. Ces niveaux perforent directement les niveaux sous-jacents grecs et néolithiques. Un relevé et un inventaire des caves et des structures modernes ont été dressés.

L'occupation grecque, datée du Ve s. av. J.-C., est représentée par des traces agraires et des chablis rattachables à des cultures viticoles et arbustives, également reconnus lors des diagnostics préventifs sur d'autres parcelles de la Zac Saint-Charles et aussi signalés dans les fouilles de l'Alcazar. Ces niveaux sont scellés par un important épisode fluviatile ayant drainé des sables jaunes. Les traces agraires entaillent directement les niveaux du Néolithique moyen.

La Préhistoire récente

La fouille a révélé, en sus des niveaux du Néolithique moyen déjà diagnostiqués lors des premiers son-dages ², des niveaux appartenant au Néolithique ancien. La stratigraphie relevant du Néolithique, d'une puissance de plus de 1 m, a livré trois horizons distincts subdivisés en une succession d'occupations allant du VI^e au IV^e millénaire et correspondant à des paléosols distincts.

L'horizon supérieur, attribuable au Néolithique moyen, est lié à un paléosol brun caillouteux d'une puissance de 50 cm en moyenne. Ce niveau a toutefois tendance à s'épaissir en fonction d'un pendage assez fort vers le sud, lié à la présence de l'ancien paléochenal. Les horizons intermédiaires et terminaux sont à attribuer aux occupations du Néolithique ancien. Le remplissage est évalué à environ 50 cm en fonction du pendage. Ces paléosols sont constitués de limons marneux ocre à brun clair à concrétionnement calcaire et à pseudo-mycélium et de limons sableux beiges où apparaissent des lits de cailloutis. La stratigraphie. notamment celle des niveaux inférieurs, est très complexe, présentant d'une coupe à l'autre des disparités dues à des ethno-faciès et US divers (cuvette, dépression, trous de poteaux, etc.).

La fouille a révélé pour ces niveaux une succession de surfaces d'occupation ainsi que des structures d'habitat (fonds de cabane ou aires d'activité) et des structures domestiques (trous de poteaux, fosses, foyers). Pour le Néolithique ancien, il apparaît aussi que des surfaces carbonatées naturelles ont été aménagées et rechapées volontairement ³. Ceci fait directement référence aux cas des Petites Bâties (Lamotte-du-Rhône,

2 Voir BSR PACA 2004, 162-163 et le DFS déposé au SRA DRAC-

3 Étude par J. Wattez en cours.

Vaucluse) et du Baratin (Courthézon, Vaucluse) (Sénépart à paraître ; Binder, Jallot, Thiébault 2002). Ce cortège peut signifier que l'on a affaire, dès le début de l'occupation, à un espace villageois.

L'industrie lithique, importante en nombre pour chaque niveau, utilise plutôt des ressources locales provenant du bassin d'Aix et peu de silex blond bédoulien. Celuici (éclats ou outils) est par ailleurs utilisé différemment selon les périodes. Le matériel en pierre polie est rare mais attesté notamment dans les niveaux du Néolithique ancien.

La pression et la chauffe qui ont été reconnues pour les niveaux supérieurs permettent de les attribuer à un Néolithique récent (Chasséen phase récente). La céramique est également bien représentée dans ces niveaux et semble confirmer cette attribution. Il existe toutefois quelques éléments, tant lithiques que céramiques, qui pourraient être rapportés à des phases plus anciennes du Néolithique moyen. En ce qui concerne le Néolithique ancien, la céramique est beaucoup plus rare et appartient pour l'un des contextes au moins à du Cardial à zonation horizontale du type Châteauneuf-les-Martigues. Le niveau le plus ancien n'a pas livré de céramique décorée mais le type de pâte céramique et l'industrie lithique d'une part, l'assemblage de malacofaune marine d'autre part renvoient à un contexte néolithique ancien.

Quelle que soit la période, les signes d'activités agropastorales sont très ténus (pas de macrorestes végétaux et quelques esquilles et dents de petits ruminants domestiques). En revanche, on constate la présence en abondance de malacofaune marine, distribuée par espèces (dix-huit en tout) en fonction des périodes. Le Néolithique ancien est caractérisé pour les périodes les plus anciennes par la présence de patelles, de bigorneaux et d'oursins et, pour le Cardial, par des cardiums et des palourdes. Le Néolithique moyen favorise les murex. L'intérêt porté aux coquillages est avant tout alimentaire. Les coquilles sont éparpillées sur le sol et non accumulées en amas dans des fosses à détritus. Elles ne sont donc pas représentatives à proprement parler d'épisodes clos dans le temps, mais attestent de pratiques quotidiennes sur le long terme.

■ Conclusion

Cette spécialisation pose le problème du statut du site. Les multiples structures d'habitats et structures domestiques donnent à penser que l'occupation a été pérenne même si sa périodicité nous échappe. La nature de ces installations est cependant pour l'instant inconnue. Elles sont peut-être directement édifiées en liaison avec la consommation des mollusques et des bivalves ou élevées pour d'autres pratiques que nous n'avons pas encore identifiées. Pour expliquer cet état de fait, plusieurs hypothèses peuvent être avancées. Il s'agit peut-être d'habitats saisonniers fréquentés régulièrement par des populations de l'arrière-pays ou de ceux de populations locales spécialisées dans la collecte et la consommation de coquillages. Il se peut aussi que le secteur fouillé corresponde à une zone de

consommation spécifique. La reprise de nouvelles fouilles sur le secteur de la ZAC Saint-Charles – où des niveaux du Néolithique moyen ont déjà été identifiés et où les paléosols du Néolithique ancien sont, semble-t-il, présents (Voyez, Barra, Molina 2002) – devrait permettre d'avancer dans la caractérisation de cet ensemble exceptionnel.

Dans tous les cas, la succession de structures reconnues sur le site de la rue Bernard-du-Bois permettra à terme de mesurer l'évolution de l'habitat sur plus de deux millénaires, fait exceptionnel dans un domaine où l'on ne connaît presque rien et qui donne aux sites de la ZAC Saint-Charles un statut exceptionnel avec des sources d'informations de tout premier ordre pour documenter l'habitat du Néolithique ancien et moyen du Midi de la France.

Ingrid Sénépart Atelier du Patrimoine, Service archéologique de la Ville de Marseille / CÉPAM-CNRS Binder, Jallot, Thiébault 2002: BINDER (D.), JALLOT (L.), THIÉBAULT (S.) – Fiche n° 9: Les occupations néolithiques des Petites Bâties (Lamotte-du-Rhône, Vaucluse). *In*: UMR 154-CNRS – *Archéologie du TGV-Méditerranée. Fiches de synthèse.* I: *La Préhistoire.* Lattes: UPR 154 du CNRS, 2002, 103-122 (Monographies d'archéologie méditerranéenne; 8).

Sénépart à paraître : SÉNÉPART (I.) – De la maison au village au Néolithique ancien cardial : Le Baratin à Courthézon (Vaucluse). In : De la maison au village dans le Néolithique du Sud de la France et du Nord-ouest méditerranéen : actes des Journées SPF de Marseille, mai 2003.

Voyez, Barra, Molina 2002: VOYEZ (C.), BARRA (C.), MOLINA (N.) – Zac Saint-Charles, îlot Bernard du Bois (zone A) à Marseille (Bouches-du-Rhône): DFS de fouille d'évaluation archéologique. Nîmes: INRAP; Aix-en-Provence, SRA DRAC-PACA, 2002. 74 p.

MARSEILLE *Oppidum* du Verduron

Âge du Fer

Les campagnes de 2005 se sont attachées à résoudre des problématiques liées aux fortifications et aux techniques de construction du site ¹. Trois axes principaux ont été suivis à cet effet (fig. 60) : dégagement et fouille de la porte principale ; dégagement et fouille partielle de la partie sommitale extra-muros – zone 3 – à l'aide d'une mini-pelle ; démontage de 1 m² de mur entre Z2 C3 et Z2 C4 afin d'étudier les techniques, matériaux et volumes mis en œuvre. Par ailleurs nous avons continué l'exploration systématique des habitats : trois pièces fouillées anciennement ont été reprises (Z5 C1, Z5 C6 et Z6 C1), les travaux entrepris en 2004 sur les cellules Z6 C5 et Z6 C6 achevés et une nouvelle pièce, Z4 C3, complètement fouillée.

■ La porte

Selon les rapports de l'ancien fouilleur, Stanislas Clastrier, en 1907, la porte aurait déjà fait l'objet d'une exploration et aurait été fouillée jusqu'au rocher. À notre grande surprise, la zone située dans le passage de la porte n'a pas été touchée comme le révèlent les fouilles entreprises cette année.

La porte est de type frontal, c'est-à-dire que l'ouverture se fait perpendiculairement à la courtine. Le passage est large de 3,30 m entre les deux piédroits. L'espace de circulation compris dans la porte s'étend sur 5,50 m vers l'intérieur du site et se poursuit ensuite en une rue. Perpendiculairement à cette dernière se développe un réseau de deux ruelles remontant à la zone

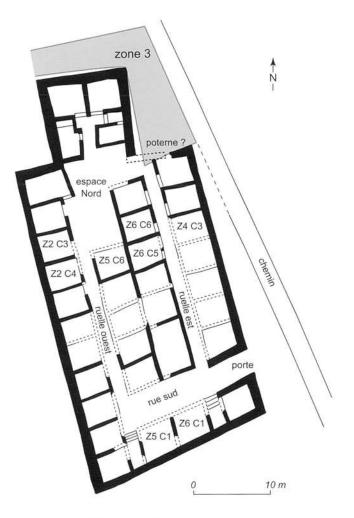


Fig. 60 – MARSEILLE, *oppidum* du Verduron. Plan des vestiges avec emplacement des zones fouillées (A. Badie, IRAA-CNRS).

sommitale et desservant les quatre îlots situés de part et d'autre de ces dernières.

La fouille de la porte a permis de relever l'aménagement d'un système de drainage des eaux et une banquette. Cette dernière qui se situe à l'entrée de la porte. Son état de conservation est parfait. Elle est large de 70 cm pour 1,70 m de longueur et 32 cm de hauteur. Sa fondation est faite de deux gros blocs taillés sur lesquels reposent trois assises de moellons rectangulaires allongés d'environ 10 cm de hauteur. Quant à l'existence d'une banquette symétrique située au sud, la taphonomie incite à la prudence.

Un système de drainage est disposé le long du mur sud. Cet ouvrage vient en complément de celui rencontré plus haut dans la ruelle est. Il intercepte l'écoulement des eaux de pluies qui proviennent de cette ruelle et les dirige vers l'extérieur du rempart en passant au pied du mur sud de la porte.

Nous avons constaté la présence de deux sols de circulation passant entre la banquette latérale nord et le drain. Un travail de mise à niveau du sol par extraction du rocher a été réalisé aux endroits les plus gênants. Cela se traduit par une égalisation sur un plan horizontal et vertical du substrat calcaire par débitage. Les rebuts résultant de cette opération ont permis de remplir les interstices afin de niveler le sol pour une meilleure circulation des personnes. On peut désormais émettre l'hypothèse d'une rampe d'accès aménagée de la terrasse extérieure à l'intersection de la rue et de la ruelle est. Le pendage total est de 22°.

En 2005, c'est ce secteur qui a livré les mobiliers stratifiés les plus intéressants : un anneau en bronze, un élément de plomb, divers fragments de bronze et une épingle ont ainsi fait grossir le corpus des objets métalliques retrouvés sur le site. Il est encore trop tôt pour proposer une interprétation de ces découvertes, remarquons juste ici que le type de l'épingle est connu dès l'âge du Bronze.

La zone 3

La fouille de la zone 3 extra-muros a permis de mettre en évidence une entrée sur la partie sommitale du site. Le passage ainsi dégagé est large de 2,20 m approximativement. Son piédroit nord n'est plus visible. Le piédroit sud est indiqué par le prolongement de la courtine est-ouest. Le sol de circulation est très mince entre les deux parements. Un aménagement particulier avec une petite fosse profonde de près de 40 à 45 cm a été remarqué.

L'ensemble de la zone n'a livré que peu de mobilier. Tous les fragments retrouvés correspondent au reste du faciès du site (CNT, *dolium*, CL MAS), la plupart proviennent cependant de contextes secondaires.

■ Démontage de 1 m² de mur entre Z2 C3 et Z2 C4

L'opération de démontage sera développée l'an prochain ² ; d'ores et déjà nous avons pu établir un poids de 863 kg de pierres et 136 kg de terre servant de mortier pour 1 m² de mur.

Lors de ces travaux, des mobiliers ont pu être mis au jour en fondation de Z2 C3. Il s'agit de céramique vernissée italique, de silex et de charbon. Aucune stratification n'apparaît dans la coupe ainsi créée : il en ressort que la pièce a été construite en une seule fois et n'a pas fait l'objet de recharges. Les fondations se composent de débris de taille du rocher. Le mur repose directement sur le rocher qui n'a pas été aplani. Les pierres ont été choisies et calées minutieusement afin de récupérer une horizontale.

■ Fouille de Z4 C3

La fouille de cette cellule a permis de mettre au jour différentes structures de stockage, d'un type désormais bien connu sur le site : dolium et structures en terre crue. Au moins deux cuves en terre ont pu être identifiées : l'une était composée d'argile jaune épaisse, la seconde était caractérisée par un sorte de boudin de couleur blanche qui délimitait la structure au sol. Entre ces deux structures de stockage, un petit foyer lenticulaire non aménagé qui n'a pas fait l'objet de recharges doit correspondre à une phase primaire d'occupation de la pièce. Le mobilier de la pièce se constitue donc d'un dolium et d'une urne CNT très abîmée. La présence en stratigraphie d'un lot important de moules est une donnée nouvelle sur le site.

Loup Bernard Docteur associé au centre Camille-Jullian, UMR 6573 CNRS

2 Réalisée avec la participation de S. Ledrôle (doctorante UP).

 Âge du Bronze
 MARSEILLE
 Moyen Âge

 Grec, Antiquité
 23 quai de Rive-Neuve
 Moderne

La fouille menée au 23 quai de Rive-Neuve, du 15 décembre 2004 au 14 février 2005, par une équipe de l'Inrap ¹ a permis tout d'abord de réaliser des observa-

tions sur le substrat, pour lequel on note comme singularité la présence de calcaires oligocènes, absents sur la rive nord du Lacydon. Au-dessus, une première couche d'origine fluviatile, est datée entre les années 912 et 742 av. J.-C. (âge du Bronze ²).

Les périodes grecques, archaïque et classique sont majoritairement marquées par l'accumulation de plusieurs séquences de corps sédimentaires, immergés au sommet de l'étage infralittoral supérieur ³. La période hellénistique, très ténue (sans doute fortement dérasée lors des réaménagements postérieurs), livre toutefois les traces d'une cale de halage, attestant d'une première occupation réelle du lieu.

Ce n'est qu'à partir du début du Haut-Empire ⁴ que l'anse est intégralement asséchée et réaménagée avec notamment la construction d'un mur observé sur le site sur presque 12 m de long (fig. 61), l'aménagement d'un drain et d'un empierrement. L'ensemble inséré dans une matrice argileuse compacte traduit la volonté de mise hors d'eau du lieu, jusqu'alors immergé.

Le Bas-Empire n'est représenté que par une sépulture et pourrait donc marquer une période d'abandon du site, tandis que l'Antiquité tardive riche en vestiges liés à l'artisanat de la métallurgie montre en revanche une reprise de l'activité, vers la fin du Ve s. ou au début du siècle suivant jusque dans la première moitié du VIIe s. Pour les périodes plus récentes qui, du fait de la pollution des terres n'ont pas fait l'objet d'une fouille

- 2 Datation sur coquilles US 1043 : âge 14 C BP = 2990 \pm 45 BP (Ly 12987).
- 3 L'étude des niveaux marins a été réalisée par Pascale Chevillot (Inrap) en collaboration avec Christophe Morhange (CEREGE) que nous remercions ici.
- 4 L'étude de la céramique a été réalisée par Véronique Abel et Susanne Lang-Desvignes (Inrap) que nous remercions ici.



Fig. 61 – MARSEILLE, 23 quai de Rive-Neuve. Succession de corps sédimentaires marins, sous les structures antiques (S. Bien).

exhaustive ⁵, ce sont les données d'archives qui fournissent de nombreux renseignements sur la nature de l'occupation de ce secteur, du bas Moyen Âge à l'époque contemporaine, qui est dans un premier temps, du XI^e au XVIII^e s., aménagé en jardins, puis loti vers le milieu du XVIII^e s. Sur le terrain c'est un remblai, constitué de sédiment fortement dénaturé par la pollution, qui rend compte de cette occupation paysagère, tandis que plus haut un puissant caniveau, s'écoulant vers le Vieux-Port actuel en reprenant l'axe du paléothalweg mis en évidence pour les périodes plus anciennes, traduit la fin de cette occupation.

Stéphane Bien, Anne Richier, Nicolas Weydert Inrap

5 Aucun vestige attribuable au Moyen Âge n'a été découvert sur le site.

Époques grecques archaïque

et classique, Antiquité

MARSEILLE Collège Vieux-Port

Moyen Âge

Moderne

De janvier à avril 2005, une fouille archéologique préventive nécessitée par des travaux de réhabilitation du collège Vieux-Port à Marseille, menés par le Conseil général des Bouches-du-Rhône, a été réalisée par l'Inrap ¹ en collaboration avec L.-F. Gantès (Atelier du patrimoine de la ville de Marseille).

Cette fouille d'une emprise de près de 1 000 m² est localisée sur la rive nord du plan d'eau du Vieux-Port, sur le versant sud de la butte Saint-Laurent, à proximité immédiate du théâtre antique et du forum présumé de Marseille romaine.

1 Équipe Inrap composée de J.-M. Becar, É. Bertomeu, N. Bourgarel, C. Chappuis, J.-L. Charlot, P. Chevillot, A. Clausel, J. Collinet, B. de Luca, P. Dufour, S. Mathie, T. Maziers, A. Mezzoud, D. Michel, F. Moroldo, R. Pasquini, F. Paone, F. Parent, V. Rinalducci, B. Sillano, B. Vasselin, P. Verdin et placée sous la responsabilité de P. Mellinand, F. Cognard, M. Maurin et N. Scherrer.



Fig. 62 – MARSEILLE, collège Vieux-Port. Vues générales des constructions grecques archaïques (S. Mathie, Inrap).

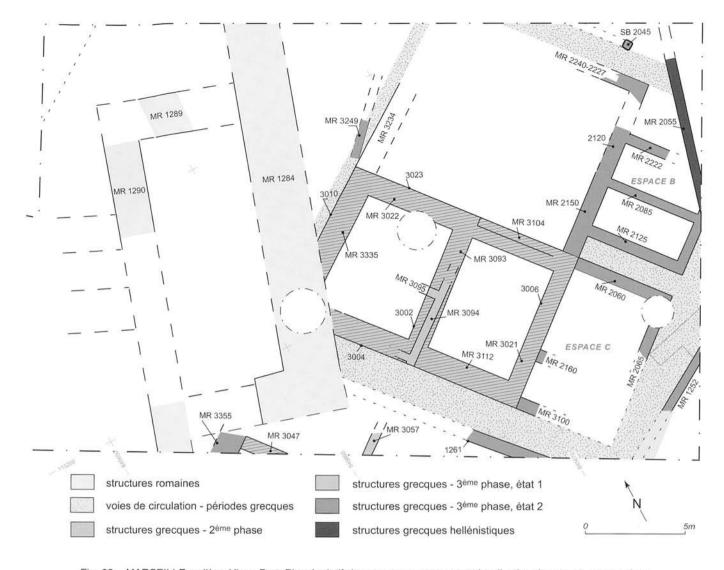


Fig. 63 – MARSEILLE, collège Vieux-Port. Plan évolutif des structures grecques et localisation des structures romaines (DAO N. Bourgarel, Inrap).

Très rapidement, devant la qualité des vestiges les plus anciens et leur exceptionnelle conservation (fig. 62), le SRA a engagé une procédure de découverte exceptionnelle qui a abouti à un arrêté de classement du site au titre des Monuments historiques.

Les vestiges immobiliers grecs (fig. 63)

Description des constructions grecques d'époques archaïque et classique par phase

Première phase : vers 600-570/560 av. J.-C.

Les vestiges immobiliers les plus anciens (sols aménagés de galets ou calades) ont été retrouvés dans la partie occidentale du site à l'état de lambeaux au contact du paléosol brun. Ces empierrements pourraient correspondre soit à une voie reliant la butte Saint-Laurent au rivage, soit à la bordure d'une place (publique ?) retenue à l'est sur la pente par un gros mur de soutènement (MR 3355) bâti en pierre dont on a retrouvé la trace en coupe. De nombreuses scories de fer réutilisées dans le substrat de la rue ou de la place semblent indiquer l'existence d'un artisanat métallurgique proche.

Deuxième phase : vers 570/560-550 av. J.-C.

Postérieurement à 570/560 av. J.-C., la pente du terrain située en contrebas fait l'objet d'un nivellement (création d'une terrasse artificielle horizontale entraînant en partie haute la disparition des sols les plus anciens) dans le but d'installer un bâti orthonormé orienté nord-est/sud-ouest (îlot de maisons délimité à l'ouest et à l'est par le mur de terrasse MR 3355 et le négatif 3234) (fig. 64). À l'intérieur des quelques pièces à vocation domestique observées en coupe mais non fouillées, les archéologues ont pu repérer des sols et des foyers aménagés le long de murs bâtis en briques de terre crue (adobes) posées sur des socles (solins) en calcaire blanc de Saint-Victor. Cette deuxième phase, explorée malheureusement sur une superficie très réduite, a fourni des témoignages clairs d'une activité métallurgique (sols calcinés, fosse foyère, charbons et scories de fer) notamment dans l'un des espaces explorés au sud-ouest de la fouille et qui probablement se rattache à cet îlot.

Troisième phase : vers 550-450 av. J.-C.

Au cours du troisième quart du VIe s. av. J.-C. (vers 540-530 av. J.-C.), un édifice monumental de plan



Fig. 64 – MARSEILLE, collège Vieux-Port.

Portion d'élévation en grand appareil d'un mur du monument du milieu du VIe s av. n. è. (S. Mathie, Inrap).



Fig. 65 – MARSEILLE, collège Vieux-Port. Les bâtiments grecs archaïques vus de l'est (S. Mathie, Inrap).

rectangulaire (12,10 m de long sur 8,50 m de large), bâti en gros blocs de grand appareil (murs MR 3022, 3112 et tranchées 3004, 3006, 3010, 3023), est installé volontairement sur le bâti précédent dont il garde l'orientation nord-ouest/sud-est (fig. 65). Le petit côté de l'édifice au nord-ouest (MR 3335) comme son pendant au sud-ouest (MR 3021) se prolongent vers le nord-est (MR 3355 ? et MR 2150). Ils peuvent matérialiser l'emplacement d'un espace fonctionnel contigu tandis que sur sa façade sud une rue vient longer le bâtiment. Cette rue piétonne (?) s'installe au travers de l'îlot de la phase précédente. La mise en place de ces constructions s'est accompagnée d'un important travail de rehaussement du niveau général du terrain (terrasse) qui surplombait ainsi l'entrée du port archaïque. Le plan du bâtiment comme ses dimensions (un mur de refend - mur 3093 - créant à l'intérieur deux espaces presque identiques) évoquent une salle de banquet ou hestiatorion dont seuls quelques exemples dans le monde grec ont été publiés : ainsi l'édifice de Perachora à Corinthe et celui de la Maison des Prêtres à Delphes (Grèce proprement dite).

Postérieurement, dans la première moitié du Ve s. av. J.-C., une pièce quadrangulaire supplémentaire (MR 2060, 2065, 2160 et 3100) est ajoutée contre la face sud-est (MR 3021) du grand édifice. D'autres espaces bâtis au nord-est le long de la façade pourraient rendre compte de l'existence d'un possible portique. On note pour ces périodes hautes (vers 510-450 av. J.-C.) un luxe inconnu encore à Marseille : les murs comme les sols sont revêtus dans les nouvelles constructions d'une couche d'enduit de terre ou de chaux parfois peint (enduits bleus égyptiens sur enduit argileux avec ou sans couche préparatoire) de motifs polychromes (oves et bandes en bleu égyptien, et rouge). Les toits étaient couverts de tuiles courbes et plates en pâte marseillaise micacée ou importées de Grande-Grèce (Vélia ?) et d'Étrurie.

Les mobiliers archéologiques retrouvés dans les remblais d'abandon postérieurs confirment le caractère exceptionnel de ces lieux consacrés, semble-t-il, à la pratique du *symposion* où pouvait se réunir l'élite de la cité grecque selon une pratique bien attestée par ailleurs. À Marseille c'est une grande première et cela constitue une découverte exceptionnelle qui a justifié la conservation du site pour une exploration ultérieure et son classement au titre des Monuments historiques.

Quatrième phase : vers 450-400 av. J.-C.

Durant cette quatrième phase le site connaît un boule-versement topographique lié à un changement de fonction. Le grand bâtiment est nivelé ainsi que les espaces environnants. Il est difficile de dire à quoi ces nouveaux espaces sont dévolus mais on observe en un point du chantier de nouvelles constructions d'une part à l'emplacement de l'édifice archaïque (mur MR 3104), et d'autre part, il semble que les activités artisanales métallurgiques reprennent sur le site même où l'on peut les suivre jusqu'à la période hellénistique (vers 150-50 av. J.-C.). La fonction sympotique des lieux semble alors définitivement abolie.

Cinquième phase : vers 400-50 av. J.-C.

De ces trois siècles et demi peu de choses ont subsisté sur le terrain. Quelques maigres témoins ont cependant survécu, telle une baignoire sabot installée aux IIIe-IIe s. av. J.-C. dans l'angle nord de l'ancien édifice archaïgue. Un grand remblaiement ainsi qu'un arasement des parties supérieures du site constituent le prélude de la nouvelle transformation du quartier. En témoignent ainsi les quelques éléments de murs conservés (et les morceaux d'enduit rouge retrouvés dans la baignoire) qui perpétuent les orientations mises en place au premier quart du VIe s. av. J.-C. Les vestiges mobiliers de la période hellénistique, extrêmement ténus, se limitent pour l'essentiel à des épandages de scories de fer rappelant la présence proche d'un artisanat du métal. Une seule construction - un mur de direction nord-sud parementé en gros blocs de grand appareil, orienté à 16° est - montre la mise en place, aux IIIe-IIe s. av. n. è., d'une trame en rupture avec les orientations précédentes et correspondant très vraisemblablement à une limite topographique.

■ Les vestiges mobiliers grecs

Les mobiliers céramiques recueillis documentent les deux premiers siècles de vie de la toute jeune cité coloniale de *Massalia*. On note en particulier pour la phase qui correspond à l'utilisation – c'est-à-dire entre 530 et 460-450 av. J.-C. – des espaces bâtis en tant que possibles salles de banquet (l'édifice en grand appareil et son extension contiguë à l'est), un ensemble de vaisselle et d'amphores d'une qualité tout à fait exceptionnelle par rapport à l'ensemble des découvertes déjà faites dans l'habitat grec domestique. Exceptionnel, ce mobilier l'est à deux titres. D'une part par sa composition qui le place dans ce qui a pu être déjà révélé dans l'ensemble du monde grec au niveau de l'archéologie du banquet et, d'autre part, par la qualité des objets recueillis.

Par la composition de son répertoire, ce mobilier rend compte de la pratique sympotique des lieux : sur un minimum de cent cinquante-six vases exhumés dans des niveaux provenant très probablement de la destruction des niveaux d'utilisation du grand édifice érigé autour de 540-530 av. J.-C. ainsi que de l'espace couvert adventice au nord-est (portique ?), plus de cinquante-cinq récipients (35,2 %) sont d'origine attique (fig. 66) tandis que les productions locales à pâte claire ("massaliètes") et grises monochromes ne sont représentées que par soixante et un individus (39,1 %). Du point de vue de l'étude formelle, les vases à boire sont presque exclusivement présents, surtout les coupes à deux anses horizontales ou à une anse, les coupes skyphoï ou les skyphoï accompagnées par quelques cratères et des cruches à bouche arrondie. D'autres formes de céramique sont également présentes comme les mortiers massaliètes micacés ou les céramiques communes culinaires grecques et étrusques (chytraï, caccabés et urnes ou ollae) qui rappellent que les repas faisaient aussi partie de l'institution.

Certains vases de la fin de l'archaïsme sont d'une qualité tout à fait hors du commun. Ils correspondent à des vases de prestige comme le fragment de *phiale* ou de coupe attique à fond blanc dont la représentation (Aphrodite assise sur une oie) évoque celle d'un vase de technique similaire conservé au British Museum et décoré par le "peintre de Pistoxenos" (vers 480-470 av. J.-C.) ou, dans la technique de la figure rouge, les médaillons de coupes à tige attribuables à Douris (vers 500-460 av. J.-C.) ou au "peintre de Brygos" (vers 490-480 av. J.-C.). On note aussi, à côté des vases attiques à vernis noir majoritaires (coupes de type B et C, Castulo cups et Vicups), la présence de quelques récipients à fond rouge corail (*Rheneia cups*).

Du côté des amphores le répertoire est très différent de celui, connu, dont J.-C. Sourisseau a dressé il y a peu le panorama pour l'habitat et le port. Les amphores massaliètes micacées représentent 48,3 % du total des amphores, les étrusques 7,6 % tandis que les pourcentages les plus élevés appartiennent aux amphores ibériques à huile (?) 11,9 % et les amphores grecques toutes catégories confondues (surtout les magno-grecques, les Milet/Samos et les samiennes de Zeest) totalisent à elles seules un score de 30,5 % !



Fig. 66 – MARSEILLE, collège Vieux-Port. Médaillon d'une coupe attique tardive à figures noires (510-480) (T. Maziers, Inrap).

L'ensemble de toutes ces découvertes – si elles fournissent des jalons pour l'interprétation de la vocation des espaces mis au jour – permet donc encore une fois de démontrer l'appartenance très forte de Marseille à la culture grecque à travers l'un des aspects les plus fondamentaux : celui de la pratique du banquet couché dans la cité.

■ Les vestiges des phases postérieures

Sixième phase : 50 av. J.-C.-400 ap. J.-C.

Pour la période romaine impériale, hormis un lambeau de sol en béton de tuileau situé à 5 m NGF et une conduite en plomb portant une estampille, seules demeurent les structures "en négatif", épierrées durant l'Antiquité tardive. L'importance des creusements, dont la largeur moyenne est de 1,80 m, permet de restituer un réseau de puissantes fondations s'organisant selon deux orientations différentes et correspondant selon toute vraisemblance à l'extension vers le sud de la cavea du théâtre romain ².

Septième phase : 400-700

Les V^e-VII^e s. ne sont représentés qu'au travers de cette activité de récupération des matériaux : un épier-rement quasi systématique affecte les constructions antérieures et n'épargne que quelques murs grecs archaïques, profondément enfouis.

Huitième et neuvième phases : périodes médiévale et moderne

Le sac des Catalans en 1423, le dynamitage du quartier en 1943 et les travaux de reconstruction qui suivirent ont entraîné la disparition du bâti médiéval et moderne, n'épargnant que les constructions enterrées, fonds de caves et puits. Ainsi, plusieurs rues anciennes situées sur l'emprise du site ne sont matérialisées que par la présence des collecteurs axiaux rappelant leur emplacement originel.

2 Ces structures font l'objet d'une étude de la part d'A. Badie et de J.-C. Moretti (IRAA-CNRS).

De la période médiévale ne subsistent qu'un puits et quelques creusements datant des XIIe-XIIIe s., et une étude d'archives montre que les dommages subis par ce quartier en 1423 mettront plusieurs siècles à être effacés, des places à bâtir demeurant encore disponibles jusqu'au début du XVIIe s.

La partie supérieure de la stratigraphie a été fouillée et les niveaux les plus anciens, ayant fait l'objet d'un clas-

3 Étude menée par C. Castrucci et P. Rigaud, Inrap.

sement au titre des Monuments historiques, sont encore en place et forment une réserve archéologique d'environ 400 m² pour une épaisseur moyenne de 3 m. Une réflexion sur une exploration archéologique programmée en vue d'une compréhension plus large du site et de sa présentation didactique au public est actuellement en cours.

Lucien-François Gantès * et Philippe Mellinand **

* Atelier du patrimoine de la ville de Marseille

** Inrap

Étude des enduits peints grecs prélevés sur le chantier du collège Vieux-Port

Une trentaine de fragments d'enduits peints a été prélevée sur le chantier archéologique du collège Vieux-Port. Ils ont été examinés à la loupe binoculaire et au microscope polarisant, puis analysés en microfluorescence X et diffraction des rayons X.

Deux types d'enduits ont été identifiés :

- pour la phase archaïque / classique, enduits terreux, trouvés en fosse ou remblais datés de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., contenant de la calcite, des argiles non cuites, du sable quartzeux, de la dolomite, des tests types moules et huîtres. Leur surface, monochrome bleu égyptien ou polychrome ocrerouge et bleu égyptien à motifs ovoïdes ou de bandes, n'est pas plane et présente parfois des éléments en relief (à base de chaux, sable et gypse).
- pour la période hellénistique, IIe-Ier s. av. J.-C., des enduits muraux rosâtres, à forte base de chaux, et sable fin, légèrement hydrauliques, qui ont reçu une couche picturale ocre-rouge ou noir (manganèse) étalée *a fresco* au pinceau brosse et soigneusement polie.

Le faible nombre de fragments rend une interprétation délicate

Les enduits archaïques / classiques semblent être des éléments de décor de frise ou moulure : formes incurvées des couches d'enduits, reliefs, motifs de nature répétitive, couleurs, dimensions. Le pigment bleu égyptien, pigment artificiel à base de cuivre d'importation, est très onéreux et parcimonieusement utilisé. Leur présence suggérerait une vocation publique ou aristocratique du bâtiment, peut-être également lié à la pratique du symposion déduite de l'étude du plan et du mobilier céramique.

Par ailleurs, ces fragments, trouvés en remblais et fosse dans l'espace B, pourraient être liés au mur ou structure en adobe MR 2222 dont la composition du revêtement en place et du liant est très proche de la couche inférieure de ces enduits. Enfin, aucun fragment d'enduit plan mural n'a été collecté associé à ces prélèvements. La matrice du sol, constituée des coulées d'argile de ces structures d'adobe, contenait aussi des traînées de chaux blanche sur enduit grisâtre légèrement incurvé, pouvant provenir d'un revêtement intérieur de mur ou structure, qui aurait pu être rehaussé d'une frise ou moulure en relief bleu et rouge. Le mur ou structure MR 2222 pourrait trouver son pendant dans MR 2160 situé dans l'espace C dont les murs

périphériques en blocs de calcaire ont également conservé les traces d'enduit blanc.

Enfin, les matériaux constitutifs de ces enduits pourraient provenir du secteur de Saint-Victor / fort Saint-Nicolas. On trouve « des niveaux irréguliers de gypse cristallisé à Saint-Victor » (Sannoisien) (carte géologique BRGM, 1969) ainsi que « des faciès calcaréodolomitiques jurassiques du Portlandien le long du boulevard de la Corniche » (Mezzoud dans le Document final de synthèse de la fouille de l'Alcazar 2001, vol. 4, 12-13).

À la période hellénistique, un nouveau complexe s'installe sur le site, habitat domestique (baignoire), avec des espaces dont les murs pourraient comporter des panneaux ou des plinthes enduits de rouge et noir. Les fragments, trouvés en position secondaire, et distants d'environ 20 m (dans la baignoire et US 1033), sont similaires et peuvent provenir du même complexe. À Marseille, d'autres sites hellénistiques avaient conservé des enduits : Parc des Phocéens – Îlot 24N (fouilles de L.-F. Gantès et M. Moliner en 1985-1986), îlot Puget I (fouilles de P. Fournier en 1993-1994) et fouilles de la Bourse (sous la direction de M. Bonifay et G. Bertucchi).

Ce site est particulièrement intéressant pour l'étude des enduits peints. Il offre deux techniques différentes de réalisation, évoluant vers celle des enduits romains. L'utilisation du bleu égyptien à la période archaïque / classique n'avait pas encore été attestée avec certitude à Marseille. À noter également la présence de traces de marbre blanc cristallin dans les enduits archaïques. Ce travail, qui lance de nouvelles voies de recherche sur Marseille, est le produit d'une enrichissante coopération entre différentes institutions ¹. De nouveaux prélèvements et analyses des revêtements permettraient de mettre en relation leurs supports et de préciser les orientations décoratives.

Anne-Marie D'Ovidio * avec la participation de J.-M. Vallet **, P. Bromblet**, V. Mercurio ** et de G. Morgan ***

* Atelier du patrimoine de la ville de Marseille

** CICRP
*** Laboratoire d'archéologie, université de Leicester (GB)

De la période médiévale ne subsistent qu'un puits et quelques creusements datant des XIIe-XIIIe s., et une étude d'archives montre que les dommages subis par ce quartier en 1423 mettront plusieurs siècles à être effacés, des places à bâtir demeurant encore disponibles jusqu'au début du XVIIe s.

La partie supérieure de la stratigraphie a été fouillée et les niveaux les plus anciens, ayant fait l'objet d'un clas-

3 Étude menée par C. Castrucci et P. Rigaud, Inrap.

sement au titre des Monuments historiques, sont encore en place et forment une réserve archéologique d'environ 400 m² pour une épaisseur moyenne de 3 m. Une réflexion sur une exploration archéologique programmée en vue d'une compréhension plus large du site et de sa présentation didactique au public est actuellement en cours.

Lucien-François Gantès * et Philippe Mellinand **
 * Atelier du patrimoine de la ville de Marseille

** Inrap

Étude des enduits peints grecs prélevés sur le chantier du collège Vieux-Port

Une trentaine de fragments d'enduits peints a été prélevée sur le chantier archéologique du collège Vieux-Port. Ils ont été examinés à la loupe binoculaire et au microscope polarisant, puis analysés en microfluorescence X et diffraction des rayons X.

Deux types d'enduits ont été identifiés :

- pour la phase archaïque / classique, enduits terreux, trouvés en fosse ou remblais datés de la seconde moitié du Ve s. av. J.-C., contenant de la calcite, des argiles non cuites, du sable quartzeux, de la dolomite, des tests types moules et huîtres. Leur surface, monochrome bleu égyptien ou polychrome ocrerouge et bleu égyptien à motifs ovoïdes ou de bandes, n'est pas plane et présente parfois des éléments en relief (à base de chaux, sable et gypse).
- pour la période hellénistique, IIe-Ier s. av. J.-C., des enduits muraux rosâtres, à forte base de chaux, et sable fin, légèrement hydrauliques, qui ont reçu une couche picturale ocre-rouge ou noir (manganèse) étalée a fresco au pinceau brosse et soigneusement polie.

Le faible nombre de fragments rend une interprétation délicate

Les enduits archaïques / classiques semblent être des éléments de décor de frise ou moulure : formes incurvées des couches d'enduits, reliefs, motifs de nature répétitive, couleurs, dimensions. Le pigment bleu égyptien, pigment artificiel à base de cuivre d'importation, est très onéreux et parcimonieusement utilisé. Leur présence suggérerait une vocation publique ou aristocratique du bâtiment, peut-être également lié à la pratique du symposion déduite de l'étude du plan et du mobilier céramique.

Par ailleurs, ces fragments, trouvés en remblais et fosse dans l'espace B, pourraient être liés au mur ou structure en adobe MR 2222 dont la composition du revêtement en place et du liant est très proche de la couche inférieure de ces enduits. Enfin, aucun fragment d'enduit plan mural n'a été collecté associé à ces prélèvements. La matrice du sol, constituée des coulées d'argile de ces structures d'adobe, contenait aussi des traînées de chaux blanche sur enduit grisâtre légèrement incurvé, pouvant provenir d'un revêtement intérieur de mur ou structure, qui aurait pu être rehaussé d'une frise ou moulure en relief bleu et rouge. Le mur ou structure MR 2222 pourrait trouver son pendant dans MR 2160 situé dans l'espace C dont les murs

périphériques en blocs de calcaire ont également conservé les traces d'enduit blanc.

Enfin, les matériaux constitutifs de ces enduits pourraient provenir du secteur de Saint-Victor / fort Saint-Nicolas. On trouve « des niveaux irréguliers de gypse cristallisé à Saint-Victor » (Sannoisien) (carte géologique BRGM, 1969) ainsi que « des faciès calcaréodolomitiques jurassiques du Portlandien le long du boulevard de la Corniche » (Mezzoud dans le Document final de synthèse de la fouille de l'Alcazar 2001, vol. 4, 12-13).

À la période hellénistique, un nouveau complexe s'installe sur le site, habitat domestique (baignoire), avec des espaces dont les murs pourraient comporter des panneaux ou des plinthes enduits de rouge et noir. Les fragments, trouvés en position secondaire, et distants d'environ 20 m (dans la baignoire et US 1033), sont similaires et peuvent provenir du même complexe. À Marseille, d'autres sites hellénistiques avaient conservé des enduits : Parc des Phocéens – Îlot 24N (fouilles de L.-F. Gantès et M. Moliner en 1985-1986), îlot Puget I (fouilles de P. Fournier en 1993-1994) et fouilles de la Bourse (sous la direction de M. Bonifay et G. Bertucchi).

Ce site est particulièrement intéressant pour l'étude des enduits peints. Il offre deux techniques différentes de réalisation, évoluant vers celle des enduits romains. L'utilisation du bleu égyptien à la période archaïque / classique n'avait pas encore été attestée avec certitude à Marseille. À noter également la présence de traces de marbre blanc cristallin dans les enduits archaïques. Ce travail, qui lance de nouvelles voies de recherche sur Marseille, est le produit d'une enrichissante coopération entre différentes institutions ¹. De nouveaux prélèvements et analyses des revêtements permettraient de mettre en relation leurs supports et de préciser les orientations décoratives.

Anne-Marie D'Ovidio * avec la participation de J.-M. Vallet **, P. Bromblet**, V. Mercurio ** et de G. Morgan ***

* Atelier du patrimoine de la ville de Marseille

** CICRP

*** Laboratoire d'archéologie, université de Leicester (GB)

¹ Inrap, Atelier du patrimoine de la ville de Marseille, CIRCP, Laboratoire de pétrologie de la faculté de Saint-Jérôme et Laboratoire archéologique de l'université de Leicester (GB).

MARSEILLE

43 rue de l'Évêché, 30 avenue Robert Schuman

Le terrain diagnostiqué, d'une superficie d'environ 2 000 m², est situé partiellement à l'aplomb de l'anse de l'Ourse, large baie comblée sous le Second Empire afin d'établir le port de la Joliette. Devant l'impossibilité technique d'atteindre le rivage, à 10 m sous la surface actuelle, nous nous sommes concentrés sur le secteur haut, qui n'occupe que 10 % de la superficie du projet 1.

La fouille a mis en évidence le flanc de la calangue. une petite falaise de marnes stampiennes dont le caractère friable suppose un recul progressif du rivage aux dépens de l'espace urbain. En limite orientale du projet, une fine couche d'époque grecque préhellénistique témoigne d'une occupation précoce dans ce secteur de la ville. Elle constitue le seul niveau épargné par les travaux de dérasement d'époque moderne. L'enceinte urbaine, observée sur une trentaine de mètres, est tangente à l'escarpement au sud pour s'en éloigner vers le nord où une ouverture a été mise en évidence (fig. 67). Conservée uniquement en fondation, elle est rectiligne et épaisse de 1,75 m. D'après le mobilier, elle daterait de la seconde moitié du XVIIe s., ce qui permet de la rapprocher des remparts édifiés sous Louis XIV à l'est de la ville. Le plan Desmaret (1805), dont nous avons pu apprécier l'exactitude,

Nous avons également observé, côté interne, une voie de circulation le long du rempart et une pièce excavée recoupée par la réfection de ce dernier. Entre l'en-

montre qu'elle présente, au nord du chantier, une forme polygonale et qu'elle est dotée d'un avant-mur. Cette configuration renvoie aux fortifications de type Vauban.

1 Équipe de fouille Inrap : J.-L. Charlot, J. Collinet, L. Duval, B. Sillano ; collaborateurs Inrap :V. Abel, céramique moderne ; S. Lang-Desvignes, céramique antique ; F. Parent, céramique médiévale ; F. Guériel, infographie et DAO ; Service archéologique municipal de Marseille, Atelier du Patrimoine : L.-F. Gantès.



Fig. 67 – MARSEILLE, 43 rue de l'Évêché, 30 avenue Robert Schuman. Le rempart vu du nord.

ceinte urbaine et le bord de l'anse de l'Ourse, un creusement quadrangulaire non daté a été colmaté et renforcé par un mur lors de l'édification du rempart. La forme et la disposition de cette structure permettent de supposer la présence d'une fortification antérieure.

> Laurent Duval et Bernard Sillano Inrap

Grec archaïque

MARSEILLE Esplanade de la Major

Moyen Âge, Moderne

Dans le cadre de l'aménagement de l'esplanade des deux Majors par l'établissement public Euroméditerranée est prévue une mise en valeur des espaces publics. Le contexte archéologique ambiant, bien documenté par les multiples fouilles de ces dernières années, a nécessité la réalisation de nouveaux sondages.

La première zone d'intervention, située sur la place de la Vieille Major, a livré plusieurs structures relevant d'états successifs malheureusement peu pourvus en mobilier. L'aménagement le plus ancien est un caveau maçonné relevant du cimetière médiéval, établi au XIº s. et qui, à partir du XIVº s., voit son espace délimité à la moitié nord du site. Dans un second temps est établi un puissant mur de soutènement est-ouest délimitant au sud une succession de sol construits ; cette phase semble correspondre à la première mise en œuvre de la place de la Vieille Major. Le troisième

état coïncide avec la création du quartier moderne et est matérialisé par la façade d'un immeuble muni d'une cave. La place était dotée d'une calade particulièrement bien conservée.

La seconde zone d'intervention est située sur la plateforme dominant l'anse de l'Ourse. Neuf sondages ont permis de découvrir des indices d'occupation relatifs aux périodes grecque archaïque, médiévale et moderne. Reposant directement sur le poudingue, deux niveaux d'occupation renfermant des fragments de céramiques de 600-540 av. n. è. sont entamés par des fosses d'inhumations secondaires. Ces ossuaires relèvent de l'espace funéraire médiéval qui disparaît au XIX^e s. lors de la construction du Grand Séminaire. Plusieurs maçonneries de cet ensemble ont été retrouvées lors du diagnostic ; elles déterminent des espaces souterrains aménagés afin de répondre au problème d'ancrage des fondations sur le terrain pentu. Établi en lisière de l'anse de l'Ourse, le Grand Séminaire a donc nécessité d'une part la réduction partielle du cimetière, d'autre part la reconstruction du rempart et un apport massif de remblais également attestés lors de l'opération de diagnostic.

Françoise Paone et Brigitte De Luca en collaboration avec Jean-Louis Charlot Inrap

MARSEILLE Station de métro de la Blancarde

Antiquité

Les travaux de prolongement du métro La Timone/La Fourragère a généré une intervention archéologique conduite par l'Inrap ¹ sur la station de métro et tramway de la Blancarde. D'une superficie d'environ 4 000 m², elle est implantée en partie sur le revers d'un édicule situé en périphérie du plateau de Saint-Barnabé et aménagé en terrasses.

Dans la partie basse, devant la gare SNCF, plusieurs mètres de remblais, d'époques moderne et contemporaine, scellent un niveau plus brun qui, sur la faible superficie qu'il a été possible de décaper, ne présente pas de trace agraire en surface.

1 Équipe de fouille Inrap : Brigitte De Luca et Jérôme Isnard, sous la responsabilité de Bernard Sillano ; collaborateurs : Véronique Abel (pour la céramique moderne) et Suzanne Lang-Desvignes (pour la céramique antique).

Sur la terrasse moyenne, les remblais modernes, épais d'environ 1 m, reposent directement sur le substrat marneux qui a subi préalablement un dérasement probablement dû à l'érosion. Un lambeau de structure du ler s. lui a échappé. Il s'agit de la base d'un espace excavé bordé des murettes et dont le sol est caladé. En l'absence de tout autre vestige, dont nous nous sommes assurés par un maillage serré des sondages, nous pouvons supposer que cet aménagement appartenait à un établissement agricole établi sur le sommet de la butte, hors emprise du chantier. Là une bastide, visible sur le cadastre napoléonien, confirme l'intérêt du site, point culminant impropre à la culture (banc de poudingue) et entouré de terres fertiles.

Bernard Sillano Inrap

MARSEILLE 165 rue Sainte / 5-7 rue du Commandant Lamy

Antiquité tardive

Le terrain diagnostiqué, d'une superficie d'environ 960 m², est situé à une trentaine de mètres de l'actuelle façade occidentale de l'abbaye Saint-Victor, soit immédiatement à l'extérieur du rempart médiéval.

Plusieurs sondages effectués en 1973 par M. Fixot et G. Démians d'Archimbaud avaient mis en évidence la présence de sépultures datant de l'Antiquité tardive, quelques structures modernes ainsi qu'un important remblaiement du secteur (Salviat 1974, 516, 518). La profondeur attendue des vestiges funéraires, au moins 5 m plus bas que le sol actuel, ainsi que des contraintes d'accessibilité n'ont pas facilité l'opération d'expertise, qui s'est concentrée sur le secteur le plus occidental. L'accent a été mis en postfouille sur l'étude documen-

taire, cette zone marginale aux abords pourtant immédiats de l'abbaye Saint-Victor étant très mal connue.

La fouille a mis en évidence la présence d'un ancien vallon reliant le plateau de Saint-Victor au promontoire de Saint-Nicolas. Ce vallon ne sera occupé qu'à partir des IVe-Ve s., recevant quelques sépultures à mettre en relation avec l'édifice funéraire paléochrétien tout proche. Deux sépultures à inhumation ont été exhumées, dont une sous tuiles, renfermant les restes osseux d'une femme adulte et d'un adolescent, entouré d'un linceul. Cette découverte vient confirmer les observations effectuées en 1973 quant à la présence de la nécropole antique tardive à l'ouest de la basilique et permet d'estimer son étendue et sa densité. Durant le Moyen Âge, ce vallon devient agreste, recevant sans doute des plantations de vigne: les archives écrites évoquent un "clos de vigne" ou un "grand champ des moines". De façon sans doute concomitante à la destruction de l'abbatiale après la Révolution et dans le cadre de la toute nouvelle urbanisation du quartier, le vallon se verra ensuite intégralement comblé pour devenir insoupçonnable aujourd'hui. Une partie des remblais utilisés proviennent du démantèle-

ment des bâtiments monastiques et comportent des blocs taillés de belle facture.

Anne Richier, Véronique Rinalducci de Chassey et Renaud Lisfranc

Salviat 1974 : SALVIAT (F.) – Informations archéologiques. Circonscription des antiquités historiques de Provence. *Gallia*, 32, 2, 1974, 501-528.

Moderne

MARSEILLE Square Porte d'Aix – ZAC Saint-Charles II

Dans le cadre du projet de réaménagement du secteur Square Porte d'Aix – ZAC Saint-Charles, des sondages ont été entrepris à l'emplacement du rond-point de la Porte d'Aix, en complément du diagnostic dirigé en 1992 par Padraig Fournier ¹.

Les vestiges découverts lors des expertises successives sont à mettre en corrélation avec l'industrialisa-

1 Voir BSR PACA 1992, 144.

tion des quartiers en lisière nord de la ville moderne, industrialisation entreprise dès le XVIIIe s. Ces installations correspondent essentiellement à des cuves et des réseaux de canalisations, aménagements récurrents dans plusieurs complexes artisanaux. Les résultats d'une première étude d'archives menée en 1992 semblent indiquer que l'établissement retrouvé en diagnostic coïnciderait avec une savonnerie.

Françoise Paone et Jean-Louis Charlot

Indéterminé

MARSEILLE Chemin de Saint-Jean

Moderne

L'intervention réalisée chemin de Saint-Jean à Marseille fait partie de la phase de diagnostic conduite par l'Inrap sur le tracé de la ligne n° 1 du tramway ¹. La parcelle sondée (3 000 m²) s'inscrit à la confluence de deux vallons, celui de Saint-Barnabé à l'ouest et celui de Saint-Jean-du-Désert à l'est, où s'écoule la Bombinette. L'existence d'un paléoruisseau, reconnu en sondage, souligne l'axe du paléovallon oriental et corres-

1 Équipe de fouille Inrap : Brigitte De Luca, Pascale Chevillot, Jean Collinet, Régis Pasquini.

pond à un paléochenal du ruisseau de la Bombinette, ou à un affluent de celui-ci.

Sur le plan archéologique, la parcelle a révélé quelques traces d'occupation, témoignant essentiellement d'activités agricoles : empreintes d'anciens labours que l'on ne peut dater, fosses de plantation et terres cultivées modernes, complétant la connaissance des paysages agraires en périphérie marseillaise.

Brigitte De Luca Inrap

MARTIGUES Ponteau-Gare

Cette seconde année d'autorisation triennale ¹ a été principalement consacrée au décapage et à la fouille d'un nouveau secteur à l'extrémité nord du site, sur une centaine de mètres carrés.

Un mur inédit de l'habitat néolithique final y a été découvert sous un important tas d'épierrement historique. Ce mur, à double parement et blocage de dalles, est intéressant à plus d'un titre. Il confirme l'extension de l'établissement vers le nord alors que, jusqu'à présent, celui-ci semblait être circonscrit par un autre édifice et il conforte la principale structuration constituée de différents tronçons de murs, qui se développe du nord au sud sur une longueur de près de 40 m. En outre, il pourrait marquer une entrée à l'établissement beaucoup plus large que celle mise en évidence l'année précédente à cet endroit et, enfin, il présente des caractères morphologiques originaux qui confirment la grande variabilité technique, en un mot, l'originalité de l'architecture néolithique de Ponteau-Gare.

Par ailleurs, sur la base du constat selon lequel les murs de pierre sèche mis au jour sur les sites néolithiques du sud-est de la France font généralement l'objet d'un simple dégagement et non d'une fouille complète, il nous a semblé intéressant d'engager la

1 Voir BSR PACA 2004, 169-170.

fouille proprement dite d'un mur. Un protocole a ainsi été élaboré pour l'étude de la structure MR 1 (zone 1) dont l'état de conservation et de dégagement s'est avéré satisfaisant. Les premiers résultats sont relatifs à la grande homogénéité du blocage, à l'absence de trous de poteaux porteurs, ainsi qu'à diverses observations sur les modalités d'implantation des parements de dalles dressées et sur l'absence de liant de terre. À terme, ces informations vont permettre de préciser les relations entre les différents édifices et d'argumenter sur la restitution de leurs élévations.

Au cours de cette campagne a également été poursuivie la fouille fine engagée dans les secteurs où la stratification est la plus développée (zone 1). Malgré l'observation de plusieurs fosses qui ont ponctuellement remanié les couches, la fouille des portions de niveaux d'occupation encore en place présente un apport conséquent. C'est en effet la première fois que trois ou quatre phases successives peuvent être documentées dans le Néolithique final régional et l'on peut espérer que les études typochronologiques des séries de mobilier correspondantes apportent, pour la première moitié du 3º millénaire av. J.-C., d'intéressantes informations sur la nature et la périodisation de la culture couronnienne.

MARTIGUES Vallon du Fou

Âge du Fer

Suite au diagnostic effectué en 2004 ¹, une opération d'archéologie préventive a été menée au lieu-dit Vallon du Fou, à 3 km au sud-ouest de la ville de Martigues. La problématique couvrait, d'une part, la fouille d'un site de la première moitié du VIe s. av. J.-C localisé à l'extrémité orientale du vallon et, d'autre part, l'étude de structures de cuisson repérées en divers points du vallon. Cette investigation est complétée d'un volet environnemental. Les coupes sédimentaires visibles dans les sondages déjà ouverts dans cette zone ont fait l'objet d'une étude ² visant à l'approche de la paléodynamique du vallon, en liaison avec celle du littoral distant de 2 km.

1 Voir BSR PACA 2004, 171-173.

2 Étude dirigée par Claude Vella (CEREGE).

◆ Le site du VI^e s. av. J.-C.

L'emprise de l'installation humaine couvre près de 900 m² de superficie, sur un terrain en pente douce, au pied du relief calcaire occupé par l'habitat gaulois du Mourre du Bœuf. Seule une courte période d'occupation est attestée, datée de la première moitié du VIe s. par un matériel céramique homogène. Ce gisement en milieu ouvert se caractérise par des sols érodés et des structures très arasées : une fosse, plusieurs foyers, deux empierrements et des "effets de parois" autour de structures précaires (fig. 68).

Dans la partie sud du gisement, une grande fosse (040) de 5 à 6 m de diamètre et 1 m de profondeur correspond sans doute à une extraction de matériaux. Remployée comme dépotoir, elle recèle un mobilier archéologique très abondant (céramique et faune).

Sur les côtés est et ouest du site, deux amas distincts de cailloux et moellons viennent barrer la pente du

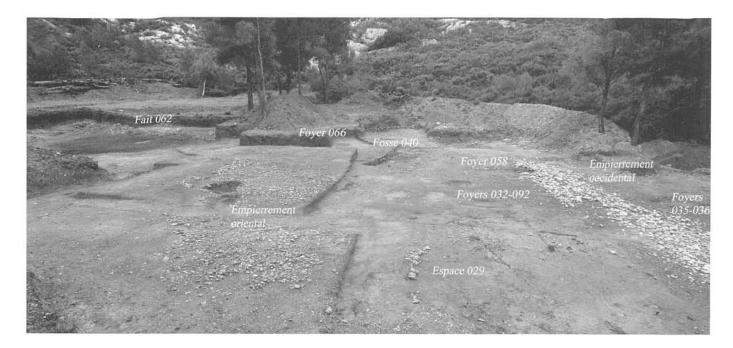


Fig. 68 – MARTIGUES, Vallon du Fou. Vue générale du site du VI^e s. av. J.-C. et localisation des principales structures mises au jour (S. Duval).

terrain. Ces empierrements s'étendent sur 3 m de large pour une longueur respective de 13 m et 17,5 m. Ils se distinguent par un tri marqué des matériaux, répartis selon le calibre des éléments : petits cailloux pour la structure orientale ; moyens et gros moellons pour l'empierrement occidental. Leur fonction reste encore hypothétique (soubassement de construction ou autre aménagement indéterminé).

La partie septentrionale du site conserve les traces d'un espace aménagé (E 029), dont le niveau de circulation est ici localement nivelé par un remblai. Ce dernier renferme un dépôt à caractère rituel, composé d'une petite urne en céramique non tournée entière, retrouvée debout non loin d'une herminette factice en bronze. Seule la limite orientale de cet espace est clairement circonscrite, par une simple arase de pierres au tracé courbe vers le sud. Cette configuration pourrait correspondre aux traces d'une construction précaire. Enfin, cinq structures de combustion sont installées en

trois points de ce site. Ces foyers se caractérisent par le creusement préalable d'une fosse, dont la profondeur varie de 0,15 à 0,50 m. Ensuite vidangés de leur cendre, ces foyers ne conservent qu'une épaisseur résiduelle de charbons et des parois rubéfiées. Ces structures pourraient avoir une vocation domestique, artisanale (autre que métallurgique, en l'absence totale de scories) ou agropastorale. Un sixième foyer (Fy 058) paraît en revanche d'un usage domestique : une sole maçonnée écrêtée est directement associée à une zone de rejet de murex, une variété dite localement "bioux".

Le site en aire ouverte du Vallon du Fou pourrait avoir une vocation artisanale, agro-pastorale ou de stockage, associée à l'habitat du Mourre du Bœuf, également daté du VIe s. J.-C. au regard du matériel recueilli en prospection. Deux sondages sont prévus prochainement pour préciser cette chronologie et confirmer la contemporanéité des deux sites.

♦ La grande fosse 062

En limite orientale du site, une profonde cavité (fait 062) a été mise au jour : cette fosse est large de 9 m du nord au sud, de 11,5 m d'est en ouest et profonde de 2,40 m. Venant percuter des veines d'argile, cette excavation pourrait correspondre à une petite carrière temporaire à ciel ouvert.

Partiellement remblayée de gros blocs et moellons, la fosse est ensuite comblée d'un sédiment brun, organique et charbonneux. À titre d'hypothèse, cette zone aurait pu être réoccupée comme aire de parcage pour animaux. Des analyses de micromorphologie et de parasitologie sont prévues pour déterminer la nature précise de ce remplissage.

Le creusement de la fosse semble avoir remanié le niveau d'occupation archaïque. À côté des tessons de cette période, quelques fragments d'amphore italique mis au jour au fond de la fosse permettent d'en dater le remblaiement initial autour du ler s. av. J.-C. Si cette fosse ne paraît donc pas contemporaine du site gaulois limitrophe, elle confirme en revanche la fréquentation du vallon à la fin de l'âge du Fer, déjà attestée dans son secteur occidental par la découverte d'une inhumation d'esclave (Duval et al. à paraître).

♦ Les structures de cuisson isolées dans le vallon Sur les vingt-six foyers dispersés et isolés dans l'ensemble du Vallon du Fou, huit structures ont été exhaustivement fouillées. Trois foyers localisés dans le secteur occidental du vallon ont fait l'objet d'une datation par le radiocarbone. Le foyer du sondage 36 date entre 427 et 600 ap. J.-C. ³ ; celui du sondage 53 date entre 690 et 900 ap. J.-C. ⁴ et le foyer du sondage 56 entre 980 et 1160 ap. J.-C. ⁵ (fig. 69). Ces trois struc-

3 Code laboratoire attribué Ly-12823.

4 Réf. laboratoire Poz-13599.

5 Réf. laboratoire Poz-13600.



Fig. 69 – MARTIGUES, Vallon du Fou. Les trois foyers repérés dans le sondage 56. Le grand foyer en arrière-plan date entre 980 et 1160 (A. Ratsimba).

tures ne sont donc pas strictement contemporaines mais indiquent une continuité de la fréquentation du vallon, à la fin de l'Antiquité et durant le haut Moyen Âge, époque pour laquelle on ne connaît aucun site d'habitat important sur le territoire de Martigues. Ces foyers nous renseignent davantage sur l'exploitation agropastorale de la forêt et de la campagne martégale durant cette période. D'autres datations sont prévues pour évaluer la fréquentation diachronique du vallon.

L'élaboration de ces foyers est rudimentaire : une fosse de profondeur variable sert d'alvéole à un feu, dont l'intensité rubéfie les parois. Cette cavité est ensuite rebouchée avec les matériaux excavés, mêlés de charbons. Plusieurs foyers sont recreusés localement pour une seconde cuisson.

Aucun fragment de céramique ou de tout autre artefact n'y est associé qui nous éclairerait sur la vocation de ces structures (agricole ou artisanale?). La poursuite de leur étude en collaboration avec le LAMM devrait fournir des éléments complémentaires, aujourd'hui indispensables pour leur interprétation.

> Sandrine Duval Service archéologique de la Ville de Martigues

Duval et al. à paraître : DUVAL (S.), GASCO (J.), RÉTIF (M.), TZORTZIS (S.) – Une sépulture d'esclave à Martigues (B.-du-R.). Documents d'archéologie méridionale, 28, 2005.

MARTIGUES Tholon

Gallo-romain

Les fouilles conduites depuis 1999 par le Service archéologique de la ville de Martigues sur l'agglomération antique de Tholon ont concerné en 2005 deux opérations distinctes qui se sont déroulées en deux zones bien séparées, la première dans le secteur déjà exploré les années précédentes en bordure du rivage de l'étang de Berre ¹, la seconde sur les terrains du lycée Paul Langevin qui jouxtent à l'ouest la partie déjà délimitée du site archéologique (fig. 70).

L'agglomération gallo-romaine de Tholon

L'îlot I

Dans la partie littorale du site, les recherches ont concerné un îlot d'habitation, l'îlot I, et sa desserte immédiate, les rues 2 et 3. Comme l'ensemble des rangées d'habitations de cette agglomération, l'îlot I offre une organisation linéaire d'axe est-ouest, perpen-

diculaire au rivage. Son emprise au sol, de configuration trapézoïdale et relativement irrégulière, est inférieure à 10 m de large, conforme au module d'îlot le plus commun de cette agglomération gallo-romaine. Les vestiges conservés de cet ensemble architectural, qui occupe une terrasse inférieure installée pratiquement au niveau de l'eau, regroupent sur une superficie d'environ 125 m² quatre espaces construits, conservés de manière très diverse ².

Trois d'entre eux ont été délimités dans leur intégralité: les deux premiers à l'ouest (espaces 3c1 et 3c2), reliés à un moment donné par une porte percée dans une cloison médiane en dur, qui constituent de petites pièces (15 et 20 m²) dédiées à la cuisine et peut-être au stockage; le troisième à l'est (espace 3a-3b), beaucoup plus vaste (environ 50 m²), est lui-même divisé en deux salles d'égale superficie par une cloison légère d'axe est-ouest.

2 Pour le détail des espaces, se reporter au plan paru dans le BSR PACA 2004, 177, fig. 117.

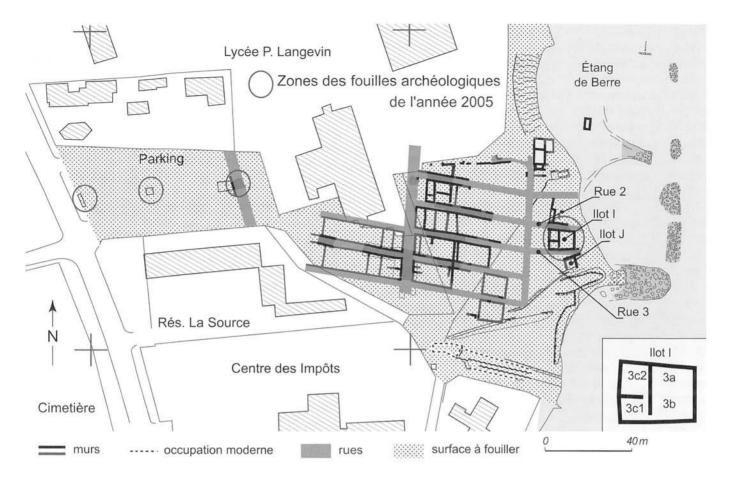


Fig. 70 – MARTIGUES, Tholon. Plan général des vestiges de l'agglomération antique et du site médiéval et moderne de Tholon avec l'indication des zones d'intervention de l'année 2005 (dessin J.-C. Bardzakian, ville de Martigues).

Les peintures murales

Sa fonction résidentielle principale durant le Haut-Empire est affirmée en particulier par la présence de peintures murales effondrées sur place, qui ont été intégralement prélevées. En 2005, la poursuite du programme d'étude et de traitement de ces enduits peints par le CEPMR à Soissons a permis de confirmer la distinction entre deux types de décor, correspondant chacun à l'une des deux pièces de cet ensemble.

Au sud, des peintures à fond blanc dont les grandes lignes de la composition sont désormais connues : à la base, une plinthe blanche mouchetée de noir haute d'au moins 30 cm; au-dessus, une bande ocre-jaune bordée par deux filets rouge-ocre dessine une alternance de panneaux blancs, à filets d'encadrement intérieur noir, et d'interpanneaux étroits (26 cm), ornés d'un rinceau de vigne, avec grappes de raisins. Le centre de chacun des panneaux est occupé par un ou deux oiseaux. La restitution de la zone de couronnement, qui paraît associer une bande noire et un champ blanc, est encore hypothétique. Quelques plaques et fragments présentent des indices permettant de les placer aux angles de paroi ou dans l'encadrement d'une porte, sans doute ouverte dans la cloison médiane.

Au nord, on retrouve une division horizontale du décor, peint en rehaut sur fond rouge, mais dont l'état de conservation s'avère médiocre. Une zone inférieure, haute d'au moins 35 cm, présente une alternance de compartiments larges (de couleur rose foncé, mou-

cheté de blanc, vert, noir et rouge) et de compartiments étroits rouge-bordeaux, limités par des filets blancs. Comme précédemment, une bande horizontale d'une dizaine de centimètres de large marque la séparation avec la zone médiane. Elle consiste dans une bande verte soulignée, en bas, d'un filet blanc et d'une bande rouge-bordeaux et, en haut, d'un filet noir et d'un filet blanc. La partie médiane du mur, au fond rouge-ocre, comporte des panneaux et des interpanneaux ornés de minces hampes marron et ocre et séparés par des filets blancs agrémentés de petits motifs blancs.

Pièces 3c1 et 3c2

Sur le terrain, la campagne 2005 a été principalement consacrée à l'exploration des pièces 3c1 et 3c2, pour lesquelles on relève surtout la grande différence du niveau initial d'installation au-dessus du substrat de marne. Elle traduit peut-être une certaine adaptation au relief de base, mais surtout un remodelage important et délibéré du terrain naturel en fonction des possibilités de distribution et d'ouverture des espaces couverts. Beaucoup plus basse, la pièce 3c2 s'ouvre ainsi au nord sur la rue 2, alors que la pièce 3c1, en position haute, donne sur la rue 3, au sud. Dans ces salles, les recherches ont mis en évidence de nombreux aménagements domestiques (aires de foyers, dépotoirs culinaires, banquettes, murets de cloisonnement), datés des ler et IIe s. ap. J.-C.

Les rues 2 et 3

Cette approche spatiale nous a conduits à poursuivre notre l'exploration des deux voies distribuant l'îlot I. Dans la première, la rue 2, seule la partie la plus orientale de la voie s'est révélée intacte de toute perturbation moderne ou contemporaine. La rectification de la coupe de cette voie a surtout permis de mettre en évidence un important remplissage anthropique recouvrant les niveaux de plage antique (à peine en dessous de la plage actuelle) et visiblement antérieur à la construction des premiers murs de façade délimitant cette voie (fig. 71). Au sein de ces strates riches en déchets domestiques de toutes sortes, la présence abondante de céramiques non tournées, de vases campaniens à vernis noir et d'amphores italiques permet d'assurer une première occupation du site au moins dans la première moitié du ler s. av. J.-C.

Pour la rue 3, le dégagement de toute l'emprise occupée par l'aire de circulation le long des espaces 3a, 3b et 3c, entre les îlots I et J, a d'abord permis de préciser la configuration particulièrement évasée de cet axe. Il montre un très net rétrécissement dans sa partie orientale, en direction de l'étang, sa largeur passant d'environ 4 m, à proximité de son croisement supposé avec le cardo oriental de l'agglomération, à 2,20 m en limite orientale, près du rivage, où nous avons pu observer en coupe la puissance du remplissage de cette rue. Il atteint plus de 1,50 m durant le Haut-Empire, de la fondation de l'agglomération jusqu'à son abandon brutal. probablement à la suite d'un incendie (au IIIe s. ?). La rectification de la coupe orientale de la rue 3 a confirmé le fort pendage vers l'est du sol de circulation qui présente sur sa rive nord l'aménagement très soigné d'un trottoir empierré avec des dalles calcaires montrant une forte usure due au passage piéton.

■ Le site du lycée Paul Langevin, à l'ouest de Tholon

En juillet 2005, une seconde opération a été conduite sous forme de sondages par le Service archéologique de la ville de Martigues dans l'environnement immédiat du site de l'agglomération gallo-romaine de Tholon. Elle s'est concentrée en deux secteurs distincts du site du lycée Paul Langevin, l'un situé au sud, hors de l'enceinte à proprement dite du lycée, sur le site du parking des bus (trois sondages), l'autre au nord dans la partie occupée par le complexe sportif en contrebas des bâtiments principaux de cet établissement (sept sondages). Si ces derniers n'ont révélé aucune structure bâtie pouvant être associée au site antique de Tholon, l'exploration de la zone du parking a donné des résultats importants sur l'extension ouest de cette ville. La principale découverte consiste dans une large voie empierrée, en périphérie occidentale de l'agglomération proprement dite.

Une large voie empierrée

Limitée à l'ouest par un mur de terrasse, au-delà duquel se développent les premiers terrains agricoles extérieurs à l'agglomération, cette voie de circulation, dégagée sur une superficie d'un peu plus de 20 m², adopte un axe général nord-ouest/sud-est, assez net-



Fig. 71 – MARTIGUES, Tholon. Vue en coupe vers le sud-ouest de la sédimentation antique accumulée dans la rue 2 de l'agglomération gallo-romaine au-dessus des niveaux de plage (J. Chausserie-Laprée).

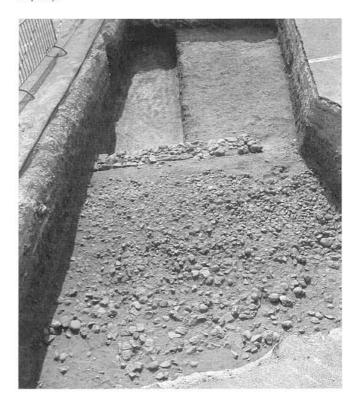


Fig. 72 – MARTIGUES, Tholon. Vue vers l'ouest de la rue bordant l'agglomération gallo-romaine à l'ouest (J. Chausserie-Laprée).

tement divergent de l'orientation des bâtiments mise en évidence dans la ville. Si nous en saisissons la bordure ouest, sa limite orientale, placée en dehors de l'aire du sondage, n'a pas été déterminée. De ce fait, on peut seulement affirmer que la largeur de la voie n'est pas inférieure à 5,50 m. Son revêtement est fait sur la plus grande partie de la surface dégagée d'un empierrement de galets, qui présentent une calibration et une densité différentes selon les secteurs. On distingue principalement une vaste zone centrale riche en galets, plus petits et serrés à l'ouest, plus gros et aérés à l'est, et deux bandes latérales où le sol de circulation est beaucoup moins riche en pierres. Aucun aménagement particulier ou marque d'usure spécifique (ornière, zone de roulement) n'ont été distingués (fig. 72). L'étude stratigraphique de la voie faite sur une

bande de 2 m de large montre, au-dessus du substrat de marne et sur une épaisseur maximale de 40 cm, un remplissage assez homogène de galets enrobés dans un sédiment sablo-limoneux de couleur grise, qui comporte aussi de nombreux restes domestiques (faune, métal et tessons de céramique surtout). Au sein de cette couche, qui correspond à une utilisation relativement longue et continue de la voie, les probables recharges successives n'ont pas pu être nettement différenciées sur l'ensemble de l'aire explorée.

Le mobilier recueilli dans cette voie est abondant et varié, mais présente une importante fragmentation et une très forte érosion due à des conditions de conservation peu favorables. Pour la vaisselle, qui domine assez largement, les éléments de datation sont apportés par les productions sigillées d'Italie et du sud de la Gaule du ler s. ap. J.-C., ainsi que par deux monnaies romaines très érodées, sans doute à l'effigie d'Auguste et de Tibère.

Jean Chausserie-Laprée Service archéologique de la ville de Martigues

Âge du Fer

MOURIÈS *Oppidum* des Caisses de Jean-Jean

La troisième et dernière campagne de fouille du rempart occidental R5 du quartier bas du versant sud a profondément modifié l'interprétation que nous donnions jusqu'alors de cet ouvrage défensif ¹, compris comme un ensemble architectural formé par un mur défensif et des pièces d'habitation accolées à lui. La stratigraphie des pièces 3 et 4 fouillées cette année révèle une tout autre réalité et permet une mise en phase des faits archéologiques (fig. 73).

Phase 1 (100-75 av. J.-C.)

Le *terminus post quem* proposé est encore provisoire, car l'étude céramologique actuellement en cours permettra peut-être une datation un peu plus haute dans la seconde moitié du II^e s. av. J.-C.

Dans cette première période, le rempart n'existe pas encore. À cet emplacement, la pente rocheuse descendant vers le sud est aménagée par paliers, avec un petit habitat linéaire comprenant trois cellules d'habitation successives.

La pièce 1 comporte un foyer et un petit four partiellement enterré. Elle communique avec la pièce 3 voisine par une large porte latérale. La grande quantité de céramiques brisées sur le sol de la pièce 3 (dolium, céramique campanienne ou à pâte claire, vases modelés, lampe à vernis noir) permet de l'interpréter comme une sorte de dépendance.

La pièce 4, indépendante de l'unité d'habitation précédente, est de taille importante. Elle possède également un foyer aménagé, ainsi qu'une banquette de pierre sur toute sa largeur.

L'ensemble de cet habitat a subi, à la fin de la période, un incendie qui a entraîné la chute des toitures. On a ensuite fouillé dans les décombres et récupéré également la plus grande partie des pierres des solins de mur. Puis le tout a été recouvert par une couche de terre provenant de la dégradation des élévations en terre des murs et des apports colluviaux.



Fig. 73 – MOURIÈS, oppidum des Caisses de Jean-Jean. Rempart R5 à la fin des fouilles. Vue vers le sud prise du haut de la falaise de l'oppidum. De bas en haut, le massif d'escalier, les pièces 4, 3 et 1, le piton rocheux transformé en tour (Y. Marcadal).

Phase 2 (60-40 av. J.-C.)

Le rempart est construit sur les couches de destruction de la phase précédente, en chevauchement sur plusieurs murs des anciennes pièces. Seule la pièce 4, très sommairement remise en état, est reconstruite, accolée à son parement interne. Elle s'ouvre par une large porte latérale sur un espace extérieur situé à l'emplacement de l'ancienne pièce 3. Un nouveau

foyer y était aménagé, ainsi qu'une grande fosse allongée servant de dépotoir, creusée contre le parement interne du rempart.

À la fin de cette phase, les lieux sont vidés de leur mobilier et définitivement abandonnés. Des couches de terre et de cailloutis les recouvrent. Plus tard, un lit continu de blocs provenant de l'effondrement du rempart achève de protéger les lieux.

La construction très tardive de ce rempart et son abandon pacifique sont à mettre en rapport avec l'histoire du rempart oriental (R3) de ce quartier du versant sud de l'*oppidum* ².

2 Voir BSR PACA 2001, 131-132; 2002, 128-129.

PORT-DE-BOUC Pointe de Vella

Grec

La campagne de fouille programmée, qui s'est déroulée au printemps 2005, fait suite aux opérations de sauvetage de 2003 et 2004 ¹. Il s'agissait d'étendre la surface de fouille pour connaître l'extension maximale de la nécropole, confirmer ou non les observations faites en 2004, notamment à propos de l'organisation générale de la nécropole et des rites funéraires, et compléter le corpus céramique afin de valider la datation. Le substrat rocheux affleurant sur la majorité de la parcelle, la fouille s'est réduite à un sondage de 50 m² environ, à la suite des précédents, seule zone susceptible de livrer encore d'éventuels vestiges. Au final, cinq nouvelles tombes ont pu être fouillées, ce qui porte à douze le nombre total de sépultures. Elles ont livré trois nouveaux individus.

♦ Le plan général de la nécropole

Comme en 2004, les sépultures sont orientées tête à l'ouest (sud-ouest plus précisément), le long d'une faille naturelle du rocher, et respectent les deux lignes parallèles séparées par un couloir (fig. 74). La présence d'une sépulture de petites dimensions, probablement destinée à un très jeune enfant, installée un peu à l'écart de ces alignements, n'est pas l'indice d'une troisième ligne dont elle serait le seul vestige conservé. Elle jouxte une autre petite tombe, sans doute destinée elle aussi à un enfant en bas âge. Ce couple tient une place réduite, partage le même marqueur et probablement les mêmes offrandes et doit être considéré comme un seul et même ensemble funéraire (fig. 75). Il n'a pas été possible de dire si cette nécropole se poursuivait à l'est car d'anciens travaux de voierie, en avant du parking, ont entamé les niveaux jusqu'au substrat.

♦ L'architecture funéraire

Seuls deux types de tombe, sur les trois types établis les années précédentes, ont été repérés : des tombes à coffrage et couverture de dalles de pierres horizontales d'une part, des tombes sous tumulus de plusieurs épaisseurs de pierres et de galets, disposés en bâtière au-dessus du corps, d'autre part. Aucune trace d'un usage de matériau périssable n'a été observée cette année. Ceci s'explique peut-être par une profondeur généralement plus importante des fosses dans lesquelles sont déposés les défunts, garantissant à priori une meilleure protection et rendant obsolète l'emploi de matériau périssable pour préserver le corps.

L'analyse ² des différents éléments en pierre constitutifs des tombes a révélé la présence de matériaux locaux (calcaire coquillier, galets de poudingue ramassés sur les plages voisines) et exogènes, notamment des dalles de schiste vert de la région de Porquerolles. Elles sont probablement arrivées par bateau comme pierres de lest et ont été abandonnées à la pointe de Vella en échange d'une cargaison indéterminée.

Les dépôts funéraires, les pratiques rituelles et les dispositifs de signalement

Si aucun dépôt de mobilier dans les sépultures n'avait pu être observé jusqu'à présent, la campagne 2005 a permis de découvrir dans l'une des tombes le premier mobilier d'offrande funéraire du site. Il s'agit d'un galet de schiste de la région de Porquerolles, gravé d'un décor géométrique incisé et déposé sur la cheville droite du défunt. Le reste du mobilier, essentiellement céramique, est concentré au nord des tombes, à proximité de la faille du substrat. Cette nouvelle concentration et la présence de nouvelles petites zones rubéfiées confirment l'hypothèse de gestes rituels communs faits envers plusieurs défunts (offrandes et libations).

Les marqueurs signalant la présence de chaque tombe en surface n'ont pas été davantage mis en évidence lors de ces fouilles. Cependant, les tombes sont matérialisées par un sédiment de couleur plus claire que le niveau de circulation de la nécropole. Cette observation, aperçue quelquefois lors des campagnes précédentes, s'est faite de manière récurrente cette année. Il s'agit du sédiment issu du creusement des fosses, vestige sans doute d'un petit monticule de terre qui recouvrait une ou plusieurs tombes (comme celles des deux jeunes enfants évoquées plus haut).

2 L'analyse des échantillons a été réalisée par Alain Demant (université Paul Cézanne, laboratoire de pétrologie magmatique).

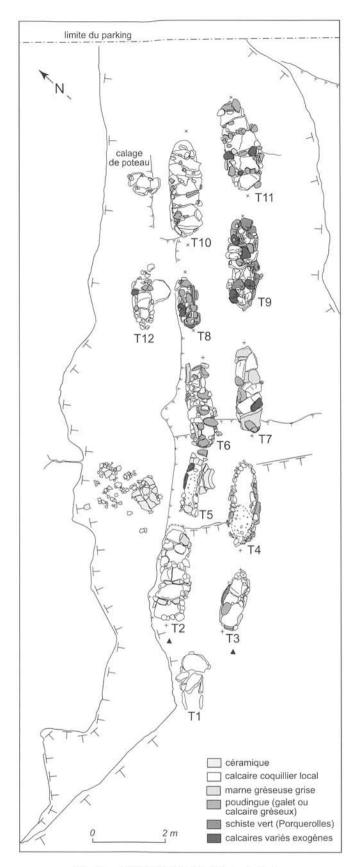


Fig. 74 – PORT-DE-BOUC, Pointe de Vella. Relevé général des tombes de la nécropole (H. Marino).

L'hypothèse d'une absence de marqueurs individuels au profit de signaux visuels indiquant la présence ou les limites de la nécropole semble se confirmer grâce à la découverte de deux structures particulières : des pierres de calage d'un mât, à proximité de la tombe T10) et une probable base d'un élément aérien (mât, colonne...) entre les tombes d'enfant (T8 et T12).

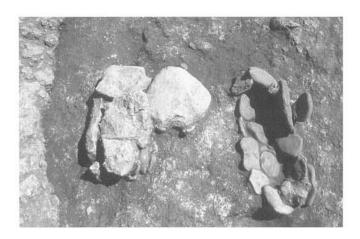


Fig. 75 - PORT-DE-BOUC, pointe de Vella. Vue zénithale des tombes d'enfant (T8 et T12) avec, au centre, une base en pierre (H. Marino).

♦ L'étude anthropologique

Les cinq inhumations contenaient les restes osseux de trois adultes (un homme, une femme et un individu dont le sexe n'a pu être déterminé à cause de son mauvais état de conservation) dont l'âge se situe autour de 50 ans d'après les signes de dégénérescence osseuse, localisés essentiellement sur le rachis. Tous les individus étaient inhumés en décubitus dorsal suivant une orientation est-ouest. La décomposition des corps s'est effectuée dans tous les cas en espace vide.

◆ Le mobilier de la nécropole

La céramique constitue l'essentiel du mobilier trouvé ³. Comme les années précédentes, aucune céramique fine d'importation n'a été identifiée et les pièces les plus courantes de la vaisselle de table (assiette, coupe, cruche, *olpé*), en pâte claire caractéristique des productions de Marseille, représentent la majorité de ce mobilier. On note ensuite la présence de productions non tournées indigènes qui reprennent les formes habituelles de la vaisselle de cuisine grecque (*lopas* et *caccabé*), courantes dès le milieu du III^e s. av. J.-C. De nombreux fragments d'amphores massaliètes complètent cet ensemble et confirment l'origine grecque (plus précisément massaliète) et la datation autour de 200 av. J.-C.

La communauté qui a enterré ses morts sur le site de la Pointe de Vella s'inscrit dans la liste des petits établissements implantés entre les colonies fondées par Marseille à la fin du IIIe s. av. J.-C., sorte de comptoirs qui lui permettent de garantir sa mainmise économique et territoriale sur la mer.

3 Quelques coquillages et quelques silex complètent l'inventaire.

SAINT-RÉMY-DE-PROVENCE Le *macellum* de *Glanum*

Le « Portique VII » de *Glanum*, découvert et fouillé par Pierre de Brun et Henri Rolland, n'a fait l'objet que d'une publication sommaire (Rolland 1946, 92-98). Pourtant, ce monument, identifié par les auteurs à un *macellum*, c'est-à-dire à un marché alimentaire, appartient à une série typologique d'édifices à vocation spécialisée qui apparaissent en Orient sous le vocable d'*agorai* commerciales au IV^e s. av. J.-C.

Rome en diffuse le modèle dans toutes les provinces de l'Empire et, au travers des études récentes sur les macella, on commence à percevoir une évolution morphologique de ce type monumental. L'exemple glanique, le plus ancien des Gaules, est d'autant plus intéressant qu'il constitue l'un des archétypes dont la filiation a dû être nombreuse.

L'actuelle entreprise consiste en une relecture architecturale, archéologique et historique des vestiges ¹. La première échéance a été atteinte. Il s'agissait, en premier lieu, de dépouiller les archives et d'effectuer,

1 Voir BSR PACA 2003, 153.

après un nettoyage superficiel des vestiges, un relevé planimétrique précis. La réalisation de ce relevé a évidemment été l'occasion d'une reprise de l'étude de cet édifice. Cette dernière nous a conduits à nous interroger sur les techniques de construction utilisées, sur l'origine des blocs remployés dans l'état tardif de la partie transformée en sanctuaire de la *Bona Dea* et la nature des sols contemporains du premier état du macellum. Le dépouillement des archives nous a également fourni d'importantes informations sur l'origine de la base et de l'autel mis en scène dans la pièce F, peut-être abusivement appelée « sacellum ».

En 2006 et 2007, notre vœu est de poursuivre l'étude par le relevé des élévations et d'effectuer quelques sondages ponctuels et ciblés pour résoudre des problèmes architecturaux et chronologiques.

Jean-Louis Paillet * et Gilles Velho **
 * Architecte-archéologue IRAA-CNRS
 ** UMR 7044

Rolland 1946 : ROLLAND (H.) – Fouilles de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence). Paris : éditions de Boccard, 1946. 160 p. (Gallia. Supplément ; 1).

Néolithique, âge du Bronze ?

TRETS Terres Longues

Antiquité

Une évaluation a été réalisée au lieu-dit Terres Longues, à 1,5 km environ au nord du village, non loin de l'Arc, à l'emplacement de la future station d'épuration. Les parcelles explorées sont limitées au sudouest par le ruisseau de la Gardi, au nord-ouest par un chemin vicinal reliant la départementale D 12 au quartier de la Bulière et à l'est par la départementale ellemême qui joint Trets à Puyloubier. Le terrain en légère pente vers la rivière est en prairie, seulement traversé au nord par un fossé orienté nord-ouest/sud-est.

L'ensemble des informations recueillies dans les sondages témoigne de l'existence d'une paléotopographie plus ondulée que l'actuelle : un interfluve séparait deux dépressions liées à la présence de cours d'eau, le vallat de la Gardi au sud et un vallat au nord de même orientation que le précédent, dont l'existence est suggérée seulement en surface par le petit fossé séparant les deux parcelles. Ils drainaient leurs eaux vers l'Arc. Des occupations humaines d'époques diverses ont été rencontrées à la fois sur la zone d'interfluve et dans les zones déprimées.

◆ Le Néolithique moyen récent

Cette occupation est attestée à plusieurs endroits. À l'est, il s'agit d'un niveau anthropisé et d'une petite fosse qui renferment du mobilier céramique, dont deux bords de coupe et des préhensions, ainsi que du mobilier lithique composé de *nuclei* et de lamelles. Il faut y ajouter un bord de vase muni de mamelons coniques d'un type par ailleurs connu dans d'autres sites tretsois comme Sainte-Catherine ou La Bastidonne.

À l'ouest, une fosse et un silo ont été mis en évidence. La première, circulaire, de 55 cm de diamètre et de 30 cm de profondeur, au profil en "U", a livré dans les limons bruns du remplissage du charbon de bois et quelques fragments de céramique non tournée ; le second, en partie fouillé, est comblé de limons bruns, avec des pierres brûlées, du charbon de bois, et des fragments de céramique non tournée, dont un bord de coupe en calotte orné à l'intérieur de deux sillons incisés sous la lèvre, typique de la culture chasséenne, qui peut être rapproché d'un exemplaire découvert dans le silo funéraire de La Bastidonne.

Au sud enfin, c'est une petite fosse ovale (40 x 30 cm), peu profonde, au profil en U et contenant du charbon de bois et de la céramique non tournée, qui trahit la présence humaine.

Les caractéristiques de la céramique et du mobilier lithique permettent de rattacher ces ensembles au Néolithique moyen Chasséen récent de type Trets.

♦ L'âge du Bronze ?

L'âge du Bronze pourrait être représenté par une fosse dégagée non loin des structures néolithiques. Cette fosse ovale (1,20 x 1,10 m), peu profonde (20 cm), au profil en cuvette à fond plat, disparaissant sous des limons gris, a livré un fragment de grès (meule ou molette?), et du mobilier céramique, coupe en calotte, coupe à profil infléchi, coupelle carénée, petit vase à col évasé et fond plat. Les coupes et la coupelle pourraient appartenir au Chasséen moyen récent, mais la présence du fond plat pourrait rajeunir la structure à l'âge du Bronze.

♦ L'Antiquité

Des traces de l'Antiquité sont visibles dans le colmatage du vallat nord au niveau de la nappe phréatique. Elles prennent la forme de petites fosses (50 cm de diamètre et 25 cm de profondeur) remplies de limons avec du cailloutis, ou bien elles se reconnaissent à travers de petites concentrations de mobilier composé de céramique non tournée, de céramique tournée à pâte claire récente, de dolium, d'amphore de la Bétique et de tegula.

♦ La période récente

Des structures sommairement bâties et très endommagées mises au jour au nord, le long de l'extrémité orientale de la parcelle, et des structures agraires, observables surtout sur l'interfluve, appartiennent à une période récente. Pour les premières, il s'agit d'une sorte de caniveau orienté nord-ouest/sud-est, flanqué au sud-ouest par un bassin ou un puits. Leur abandon est daté par des tuiles et une anse de poêlon. Pour les secondes, on distingue des drains empierrés ou non et des fosses de plantation quadrangulaires ou ovales, dont certaines sont les vestiges de haies ayant pu marquer au nord une ancienne limite parcellaire.

♦ Conclusion

Les vestiges les plus marquants identifiés lors de cette évaluation sont sans aucun doute ceux du IVe millénaire. Les éléments déjà recueillis permettent de déterminer leur appartenance au Néolithique moyen récent de Trets. Des recherches plus poussées sont à entreprendre pour mieux étudier ce groupe culturel du Chasséen, connu surtout jusqu'ici par des découvertes anciennes bien incomplètes.

Jean-Jacques Dufraigne Inrap

Néolithique, Antiquité

VERNÈGUES Cazan

Indéterminé

Le diagnostic prescrit par Jacques Buisson-Catil sur la parcelle B2-523 de la commune de Vernègues, au lieu-dit Cazan, était motivé par un projet de lotissement sur une parcelle où avait été trouvé en prospection du mobilier lithique ¹.

Structures fossoyées

L'abondance des structures fossoyées (soixantequinze environ), découvertes sur moins de 20 000 m², fait tout l'intérêt du site malgré l'absence de niveaux de sol liés à ces traces en creux. Un paléothalweg pourrait avoir piégé des niveaux de sol absents des autres tranchées dans l'angle nord-ouest de la parcelle.

La rareté du mobilier céramologique et lithique, due à l'absence de fouille (seules cinq fosses ont été fouillées) et sans doute aussi à la disparition des niveaux de sol, ne permet pas de certifier la datation de l'ensemble de structures découvertes. Quelques éléments recueillis pour la période néolithique (type de foyers et mobilier lithique) sont cependant relativement

homogènes. Jean-Philippe Sargiano, qui a analysé le mobilier lithique, propose une datation chronoculturelle du Néolithique moyen chasséen, confirmant ainsi la première impression de Jacques Buisson-Catil ².

Ces vestiges ne sont pas isolés. Parmi les nombreux sites ou indices de sites néolithiques locaux, quelquesuns sont déjà associés à la période chasséenne, justement dans la partie sud de ce terroir : l'occupation de la montée du Gancel (Hasler, Boissinot 2002) et la sépulture de L'Héritière II (Chapon, Gaday, Voyez 1996). Ces découvertes près du hameau de Cazan s'inscrivent donc probablement dans un site d'une importante superficie déjà reconnu par ailleurs.

♦ Secteur agricole plus récent

Pour les périodes plus récentes, les traces d'occupation sont plus ténues. La troncature qui a touché les niveaux de sol du Néolithique a aussi fait disparaître le niveau de creusement des traces agraires. Ces traces

¹ L'équipe Inrap a reçu le soutien de Sébastien Schmit, agent culturel de la mairie de Vernègues, auteur de la prospection.

² Jean-Philippe Sargiano, Inrap ; Jacques Buisson-Catil, SRA DRAC-PACA.

et les divers fossés repérés attestent de l'occupation agraire de cette zone sans doute au moins depuis l'Antiquité. Pour la période antique, les fossés et caniveaux, dont l'orientation (37° ouest CL) correspond à celle de certaines structures de même type découvertes par ailleurs sur la commune (Chapon, Gaday, Voyez 1996), pourraient moduler l'orientation 45° ouest proposée par J. Soyer (Soyer 1974).

Nathalie Molina

Chapon, Gaday, Voyez 1996: CHAPON (P.), GADAY (R.), VOYEZ (C.) — Communaux de Saint-Cézaire et l'Héritière II, Vernègues, lot 31, TGV ligne 5. Secteur I: Avignon-Marseille: rapport de repérage. Aix-en-Provence: SRA DRAC-PACA, 1996.

Hasler, Boissinot 2002 : HASLER (A.), BOISSINOT (P.) – Fiche n° 20 : Vernègues, montée du Gancel. L'occupation chasséenne de Gancel à Vernègues. In : UMR 154-CNRS – Archéologie du TGV-Méditerranée. Fiches de synthèse. I : La Préhistoire. Lattes : UPR 154 du CNRS, 2002, 213-217 (Monographies d'archéologie méditerranéenne ; 8).

Soyer 1974: SOYER (J.) – Les centuriations de Provence (2e partie). Revue archéologique de Narbonnaise, 7, 1974, 179-199.

Antiquité

VERNÈGUES Temple de Château-Bas et chapelle Saint-Césaire

Notre équipe s'est attachée cette année à la poursuite de l'étude de la chapelle Saint-Césaire, accolée au flanc oriental du temple augustéen, afin de compléter notre analyse architecturale de l'ensemble et de mieux appréhender la transformation du temple païen en sanctuaire chrétien ¹. Aujourd'hui, la chapelle Saint-Césaire présente un plan axial simple, orienté vers l'est, et composé d'une travée barlongue voûtée en berceau et d'une abside couverte par un cul-de-four. Le plan hors tout, de dimensions modestes, s'inscrit dans un carré de 7,30 m de côté. Les réemplois de blocs du temple sont nombreux.

Plusieurs de nos prédécesseurs sur le site (R. Penchaud, J. Formigé, F. Reynaud ou M. Clerc) s'étaient déjà interrogés sur le devenir du temple après l'Antiquité. Leurs observations, associées à nos relevés détaillés et aux résultats de sondages archéologiques effectués dans la *cella*, permettent d'aboutir à une première chronologie relative de la transformation du temple en chapelle.

Le résultat le plus marquant de ce travail est l'apparition, entre le temple et la chapelle, d'une église, ou peut-être seulement du projet d'une église, nettement plus ambitieuse que la modeste chapelle actuelle. Cette église a laissé des vestiges ou simplement des traces, encore bien visibles. Il s'agit d'abord d'une porte basse percée dans le mur oriental du podium du temple qui ménageait un passage direct entre le temple et la chapelle. Cette porte, qui fut ensuite obturée, est à mettre en relation avec un escalier tournant, mis au jour à l'intérieur du temple : il permettait d'accéder, depuis le niveau de circulation de la cella du temple, à la chapelle en contrebas (fig. 76). Il n'en subsiste que les marches inférieures en pierre de taille. D'autre part, on distingue au-dessus du toit actuel de la chapelle dix encoches creusées dans le parement externe du temple. Elles suggèrent que le mur nord de

la chapelle ait pu s'élever au-delà de sa limite actuelle. Le bord nord des encoches est d'ailleurs parfaitement aligné avec le nu extérieur du mur nord de la chapelle. D'autre part, on observe une large ouverture pratiquée dans l'élévation du mur oriental de la cella et centrée par rapport à l'axe de la chapelle. Cette baie était décorée, au moins au nord, par une colonnette pourvue d'un chapiteau imitant le style corinthien de ses voisins romains. Postérieurement, cette ouverture fut bouchée par une maçonnerie. Dans ce bouchage ont été ouvertes deux fenêtres jumelées.

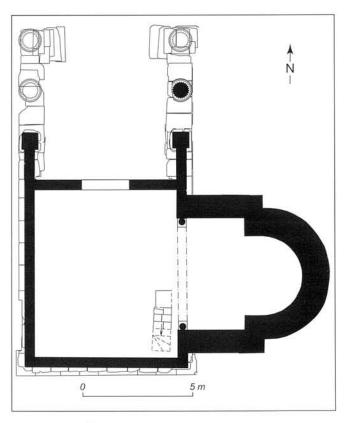


Fig. 76 – VERNÈGUES, temple de Château-Bas et chapelle Saint-Césaire. Première proposition de restitution en plan du temple transformé en église (M.-L. Laharie et A. Badie).

De ces observations, on peut déduire que la chapelle s'élevait plus haut qu'aujourd'hui et que cette surélévation ouvrait largement sur la cella du temple. La cella du temple aurait constitué la nef d'une église, ouvrant sur le chœur par l'intermédiaire d'une travée de chœur, tous deux correspondant à l'emprise de la petite chapelle actuelle. Le plan ainsi restitué montre de fortes similitudes avec celui de l'église romane Saint-Jean-de-Moustier, fondée dans le monastère Saint-Césaire d'Arles. La colonnette encore visible pouvait décorer un arc triomphal qui assurait la transition entre la nef et le chœur. Une porte basse, déjà évoquée, fut ouverte dans le podium et on construisit l'escalier qui la desservait. Ces transformations pourraient correspondre à la création, sous le chœur de l'église haute, d'une crypte dont l'ampleur correspondrait à celle de la chapelle actuelle.

Cependant certains indices, comme l'absence de continuité des encoches vers le haut et le fort flambe-

ment du mur latéral qui devait recevoir l'autre retombée de l'arc, conduisent à se demander si ce projet a jamais été mené à son terme. Quoi qu'il en soit, la chapelle, telle qu'on la voit aujourd'hui, résulte de la ruine, soudaine ou graduelle, de cet édifice, ruine à la suite de laquelle on aurait décidé de restreindre l'espace liturgique à la seule "crypte" de l'ancienne église.

L'ensemble monumental de Vernègues apparaît désormais comme un des rares cas en Narbonnaise où l'on peut suivre les différentes phases de transformation d'un temple païen en sanctuaire chrétien. La poursuite de notre étude s'attachera à préciser la chronologie de ces modifications.

Sandrine Agusta-Boularot *, Alain Badie **
et Marie-Laure Laharie ***

* Université de Provence et IRAA-CNRS

** IRAA-CNRS

*** LAMM-CNRS

Âge du Fer

VERNÈGUES Château seigneurial

Moyen Âge

Les restes du château seigneurial de Vernègues (ISMH 1934) couronnent les ruines du village qui fut intégralement détruit et abandonné suite aux dégâts provoqués par le tremblement de terre du 11 juin 1909. Cet édifice très délabré, régulièrement pillé et vandalisé, menaçant de disparaître définitivement de notre paysage culturel si aucuns travaux n'étaient entrepris, la commune s'est engagée depuis 1999 dans un programme de réhabilitation du site.

Parallèlement a donc été réalisée une fouille programmée qui a permis d'établir une chronologie de l'édifice ainsi que la majeure partie des relevés des structures restantes. Nous avons ainsi pu définir trois grandes campagnes de travaux, roman I (XIIe s.), roman II (XIIe s.) et gothique (XIVe s.), cette dernière se démarquant car sans doute consécutive à la destruction de la partie orientale du monument suite à un séisme (fig. 77).

La campagne de cette année a porté sur trois opérations distinctes : la vérification de la présence hypothétique d'une douve au-devant de l'entrée du château, la fouille de la grande fissure du séisme du XIVe s. pour pouvoir affiner sa datation et, enfin, la continuation du grand sondage commencé en 2003 à l'angle est de la tour nord et du rempart visant à établir des datations plus précises de la construction des parties dites romanes 1.

1 Voir BSR PACA 2003, 156-157.

♦ Fouille de la "douve", zone 20000, secteur 22000

Ce sondage a été décidé suite à des observations suggérant l'existence d'un aménagement défensif audevant de l'entrée du château. La découverte de deux marches bâties sur un chemin d'accès exclusivement taillé dans le rocher nous avait fait penser que cellesci n'appartenaient pas à la phase médiévale du château mais étaient bien plus tardives ; de plus leur construction jurait avec le reste de la construction particulièrement bien soignée.

En outre, la présence de deux ancrages de forme carrée se faisant face à face de part et d'autre du point haut de la marche supérieure tendait à montrer la présence ancienne d'un aménagement du type pontlevis ; nous avions alors établi l'hypothèse de la présence d'une douve sous ces structures, hypothèse démontrée par la réalisation du sondage. Entièrement taillé dans le rocher, ce carré, d'environ 5 m² sur une profondeur moyenne de 2,65 m, fermait entièrement le chemin d'accès et devait activement participer à la défense du château.

L'étude des ancrages et de la façade de la porte d'entrée nous guide vers un aménagement du type passerelle dont l'axe de rotation aurait été pris dans ces ancrages et dont le système de levage aurait été actionné depuis la "salle de la herse". Il faut rappeler que la herse qui avait été prévue initialement au début de la construction du massif d'entrée avait ensuite été abandonnée. Il semble donc que ce système de passerelle ou pont-levis l'ait alors remplacée.

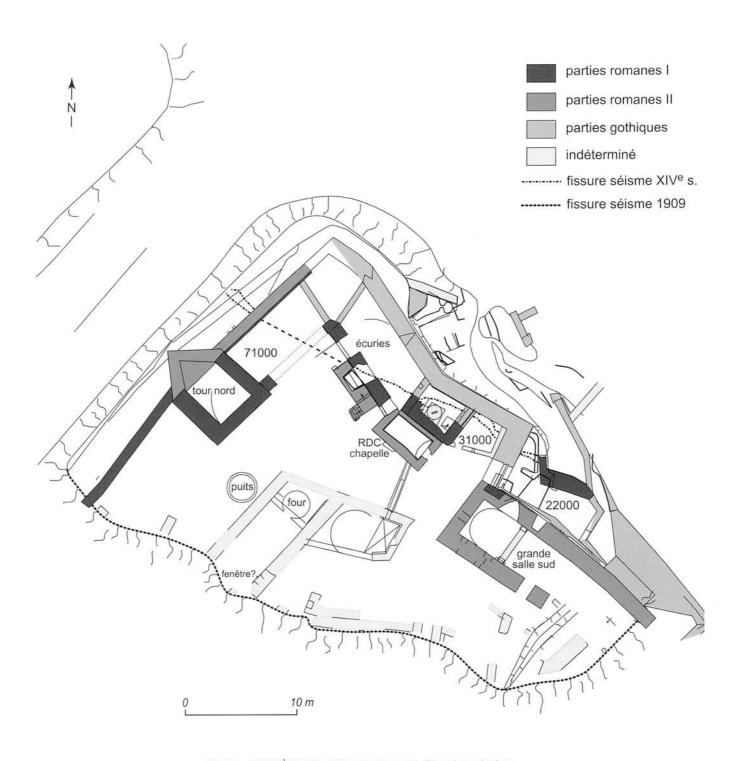


Fig. 77 - VERNÈGUES, château seigneurial. Plan chronologique.

Son fonctionnement devait être très simple : la passerelle était actionnée depuis la salle de la herse par un système de corde qui s'enroulait sur un treuil fixé, semble-t-il, dans les parois – il reste un ancrage dans la paroi orientale de la salle de la herse ; cette corde passait par le trou aménagé entre les deux meurtrières audessus de la plaque en calcaire blanc qui comporte des traces d'usure sur la partie supérieure, ce qui conforte cette interprétation.

Il semble logique de penser que cette corde se dédoublait ensuite pour faciliter la préhension de la passerelle ou pont-levis (fig. 78).

♦ Fouille de la fissure zone 30000, secteur 31000

Cette fouille devait permettre de dater la fissure causée par le séisme du XIV^e s. qui avait détruit les structures romanes de l'est du monument. Nous avions établi une date par rapport à un séisme connu qui ébranla toute la région en 1397, mais le style architectural de la phase gothique de notre édifice plaidait pour une datation largement antérieure d'environ soixante-dix ans.

La fissure se resserrant, la fouille a dû être stoppée à environ 1,50 m sous le niveau du sol du secteur 31000 et n'a révélé qu'une couche unique. La découverte de

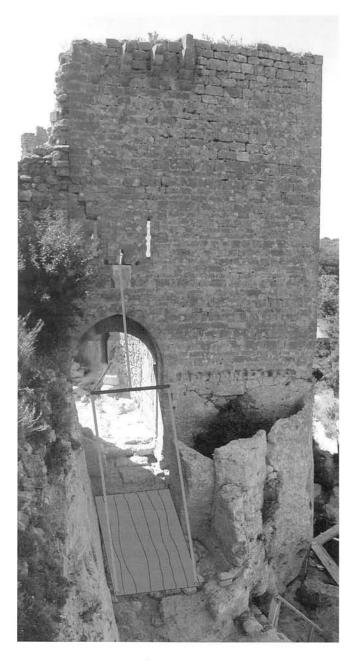


Fig. 78 – VERNÈGUES, château seigneurial. Massif d'entrée et reconstitution du pont-levis.

seulement deux tessons engobés d'époque médiévale ne permet pas d'établir de datation plus précise pour l'instant. En revanche la présence de nombreux tessons de céramique non tournée de l'âge du Fer montre que la fissure a été comblée avec du remblai prélevé sur un site protohistorique proche ; la fouille de la cour en 2001 avait déjà montré la présence de trous de poteaux de l'âge du Fer. La théorie de l'existence d'un site protohistorique sous la construction médiévale s'est renforcée et a d'ailleurs pu être démontrée lors de la fouille du sondage 70000 nord, comme nous le verrons ci-après.

Fouille du sondage nord, zone 70000, secteur 71000

En 2003, nous avions commencé un sondage au droit du mur oriental de la tour nord afin de comprendre l'articulation de cette dernière avec les différentes structures de la zone, notamment le rempart nord et ses évolutions. Vu la profondeur du sondage, la fouille s'était arrêtée sur une couche du XVIe s. qui scellait l'état primitif de cette zone. Sa poursuite après confortement de la coupe devait nous renseigner plus en profondeur sur l'évolution de ce secteur, notamment pour la période du bas Moyen Âge.

Nous avons ainsi atteint les niveaux de fondation des structures médiévales et confirmé l'évolution de cette partie du château pour le bas Moyen Âge : d'abord le rempart puis une tour carrée édifiée contre lui à l'intérieur au XIe s.; au XIIe s., la tour est remaniée et transformée en tour à éperon et le rempart est surélevé. Le secteur 71000 est alors recouvert d'une toiture et abrite une pièce dont la fonction est encore inconnue. Enfin le séisme du XIVe s. détruit une partie du rempart et la toiture de l'espace 71000.



Fig. 79 – VERNÈGUES, château seigneurial. Couche de terre brûlée de l'âge du Fer et tranchées de fondation médiévales.

Un énorme remblai va alors être posé dans cette zone pour conserver la partie basse du rempart très abîmée et reconstruire son élévation.

Bien qu'encore incomplète, cette fouille a aussi apporté la confirmation que le château a bel et bien été construit sur un site de l'âge du Fer comme le montre la découverte d'une couche de terre brûlée contenant de la CNT mais aussi et surtout de la céramique campanienne. C'est dans cette couche qu'ont été implantés successivement le rempart nord et la tour primitive (fig. 79).

Sébastien Schmit Mairie de Vernègues

MARSEILLE / AIX-EN-PROVENCE Modernisation de la ligne ferroviaire

Cette opération conduite sur une grande emprise théorique (126 627 m²) s'est en définitive concentrée sur des secteurs limités en raison du type de travaux réalisés, essentiellement un élargissement de voie ferrée trop étroit pour réaliser des sondages le long de l'emprise.

Dans le secteur du Pin (commune de Bouc-Bel-Air), deux structures du Bronze final ont cependant été localisées à la faveur de la suppression d'un passage à niveau de la RN 8 : cinquante-quatre sondages ont été réalisés sur ce contournement qui concerne 5 ha. Il s'agit de deux fours, bien préservés, mais sans liaison avec une occupation contemporaine.

Le creusement de la tranchée 44 a fait apparaître deux structures voisines (fig. 80) qui ont en commun le caractère d'être faiblement enfouies (40 à 45 cm) et d'être creusées directement dans des dépôts marneux de couleur jaune. La présence de nombreux charbons de bois et d'une couronne de rubéfaction ont d'emblée permis d'identifier ces vestiges comme des fours. Les couches d'occupation et les niveaux de sol en liaison ont subi une troncature ; les fours apparaissent directement sous la semelle des labours modernes. Cette troncature n'est ici pas datée mais semble une constante dans les niveaux du Bronze final régional. Un décapage autour des fours sur 100 m2 accompagné de tranchées en croix n'a pas permis de trouver d'autres éléments en relation.

Le four 44.01 adopte une forme circulaire de 80 cm de diamètre. Ses parois sont légèrement concaves, ce qui donne à sa base un diamètre de 62 cm. Il est conservé sur une profondeur de 30 cm. Ses parois rubéfiées ont une teinte rouge sombre à orangée sur une épaisseur de 3 à 4 cm. Sur le fond horizontal du four, trois pierres calcaires, d'un module moyen, sont disposées en triangle à proximité de la zone centrale. Elles forment un trépied destiné à caler des marmites au centre du four en vue de la cuisson. L'entrée de la chambre de chauffe est située au nord-est. L'alandier se développe en avant de l'entrée du four sur une longueur d'au moins 60 cm.

Le deuxième four (44.02) a une chambre de chauffe de forme circulaire ; elle a un diamètre de 1,30 m au niveau de son arasement. Les parois sont légèrement rentrantes, ce qui donne un diamètre d'environ 95 cm à sa base. La profondeur conservée est de 55 cm. La paroi du four est fortement rubéfiée sur une épaisseur moyenne de 5 cm. La base de la chambre est plane.

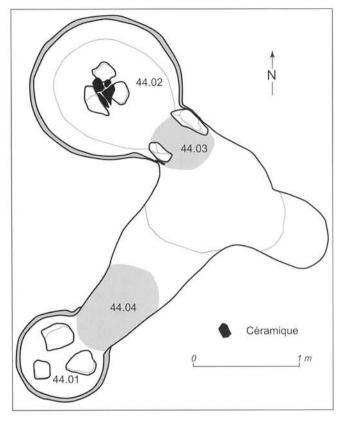


Fig. 80 – MARSEILLE / AIX-EN-PROVENCE, ligne ferroviaire. Relevé des deux fours du secteur du Pin (Bouc-Bel-Air).

En son centre ont été disposées trois pierres de module moyen en vue de former un support pour la cuisson (restes d'une marmite en place). Le four communique avec un alandier situé à l'est par une ouverture de 60 cm de largeur. Cette ouverture est aménagée par deux blocs calcaires disposés verticalement.

Par leurs caractéristiques, leur proximité et la nature de l'abondant matériel céramique, nous pouvons attribuer avec certitude les fours 44.01 et 44.02 à une même période chronologique, le Bronze final.

Ces témoins de l'âge du Bronze renvoient à plusieurs découvertes de sites protohistoriques (Bronze final ou premier âge du Fer) réalisées dans un secteur proche comme sur l'oppidum du Baou-Roux ou sur le site des Perroquets.

Lucas Martin et Stéphane Fournier Inrap

Projet collectif de recherche « Étang de Berre, faciès culturels du mobilier »

Les recherches entreprises depuis 2002 dans le cadre du PCR intitulé « Faciès culturels du mobilier autour de l'étang de Berre de l'âge du Bronze récent au début de l'époque romaine » se sont poursuivies en 2005 ¹.

Des travaux de terrain, initiés précédemment, ont été menés sur les habitats de Constantine et du Verduron. Sur le premier gisement, les niveaux protohistoriques ont été peu touchés par les fouilles, davantage concernées par les niveaux de l'Antiquité tardive. Au Verduron, Loup Bernard a pratiquement achevé la fouille exhaustive du site, ce qui lui permet de présenter le faciès céramologique de l'habitat que l'on rapprochera volontiers de celui de Teste Nègre, probablement détruit brutalement, lui aussi, à la charnière des IIIe et Ile s. av. J.-C. Un parallèle avec les niveaux contemporains de Roquepertuse s'impose également. Sur ce site Philippe Boissinot et Lise Damotte ont repris l'étude du mobilier commencée les années précédentes par Véronique Attale. La céramique à pâte claire fait l'objet d'une attention particulière, tandis qu'il est maintenant possible de dissocier la céramique non tournée des rives de l'étang de Berre de la céramique non tournée domestique. Ce travail s'insère dans le cadre de la publication monographique en cours, très avancée. Une fouille a également concerné la nécropole de la Pointe Vella qui a livré un mobilier de culture grecque (céramique non tournée et céramique à pâte claire), daté vers 200 av. J.-C. et intégralement étudié. Celui-ci prouve la présence d'une population grecque, sur ce secteur du littoral, en relation avec Marseille ou Arles.

1 Voir BSR PACA 2004, 191. Coordination: Frédéric Marty. Participants 2005: Jean-Claude Bardzakian, Michel Bats, Bruno Baudoin, Loup Bernard, Philippe Boissinot, Jean Chausserie-Laprée, Lise Damotte, Bernard Dedet, Didier Joly, Frédéric Leroy, Hélène Marino, Frédéric Marty, Noëlle Provenzano, Antoine Ratsimba, Jean-Christophe Sourisseau, Stefan Tzortzis, Florence Verdin, Joël Vital.

Le mobilier de l'âge du Bronze, quantitativement très important, a continué d'être traité. Le tri des tessons de l'Abion est terminé et celui des Salins l'est presque. Parallèlement à ce travail, l'équipe a achevé le dessin des céramiques de l'âge du Bronze moyen et a en grande partie réalisé celui des pièces du Bronze final. La mise au net informatisée est toujours en cours et reste la principale étape à réaliser avant de pouvoir aborder l'étude définitive. L'étude des vestiges métalliques et des déchets de métallurgie, présentée en 2004, vient d'être complétée par celle de l'industrie osseuse, révélant le caractère non négligeable de ce type de mobilier dans l'économie du site. Pour l'industrie lithique, dernier dossier de l'âge du Bronze, toujours en cours de traitement, l'étude s'est portée sur les nucléus - dont une grande quantité présente des rebroussés - et notamment sur une grille d'analyse de ces derniers.

L'étude des céramiques de l'âge du Fer a plus particulièrement concerné quatre catégories. Pour les céramiques non tournées domestiques, une nouvelle typologie, s'intégrant dans le projet *Dicocer 3*, a été élaborée et testée avec succès sur l'ensemble des céramiques non tournées disponibles sur le secteur de l'étang de Berre. Les céramiques à pâte claire, la céramique ibérique et les *pithoï* font l'objet d'études d'ensemble devant déboucher sur des thèses de doctorat. La première partie de ces travaux universitaires a pris en compte des contextes issus de sites régionaux (Martigues, Saint-Pierre, la Cloche, Roquepertuse, Coudounèu).

Enfin, la sélection de tessons de l'âge du Fer permet de constituer une première céramothèque régionale qu'il conviendra de compléter au fil des recherches. Celle-ci est conservée dans les locaux du service archéologique de la ville de Martigues.

Frédéric Marty Musée archéologique d'Istres